Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 29 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820; •* ***Montréal*** *(514) 321-6434; •* ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10* ***20 - 27 juillet 2022***

LE CHEF DU MCI DIT VOULOIR JUGULER LA CRISE DE CARBURANTS

Ricardin Saint-Jean peut-il se donner les moyens de sa politique ?

Des arrestations opérées; les scellées apposées sur des stations-services...

Par Léo Joseph

Après plus de deux mois qu'une rareté de produits pétroliers mettait aux abois les automobilistes, en général, et les autres usagers d'essence, en particulier, le ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) s'est mobilisé, afin de régulariser le marché pétrolier. Il semble que cette intervention soit incitée par des manifestations orchestrées par des chauffeurs de taxis moto disposés à tout casser pour faire baisser le prix de ces produits, mais surtout pour les rendre disponibles dans les pompes.

En effet, Ricardin Saint-Jean, titulaire de ce département, a déployé des équipes d'inspecteurs, à la capitale, afin d'identifier les stations d'essence, dont les propriétaires font la promotion de la rareté du produit, faisant ainsi grimper le prix du gallon jusqu'à 750 gourdes ou davantage, voire même plus de 1 200 gourdes, un grand nombre de pompes étant mises délibérément à sec, provoquant cette rareté que presque tout le monde déclarait « *artificielle* ».

Avant de déployer ses équipes d'inspecteurs, M. Saint-Jean avait fait sortir le rappel d'un communiqué relatif à la distribution du carburant, prévoyant l'arrestation de tout propriétaire de station d'essence pris en fla-

Cessation de la guerre, les camions-citernes convergent, en grand nombre, sur Terminal Varreux

Suite en page 13

DÉCOUVERTES D'ARMES IMPORTÉES CLANDESTINEMENT

Seule la pointe de l'iceberg est exposée

Qu'en était-il quand Romel Bel était aux commandes ?

Par Léo Joseph

Les dernières découvertes d'armes et de munitions, tour à tour aux Douanes de Port-de-Paix (dans le Nord-Ouest) et à Port-au-Prince (dans l'Ouest), introduites clandestinement, au pays, dans des containers expédiés par les Douanes d'Haïti, sont susceptibles de révéler une vaste opération de contrebandes de ces engins. Il suffirait que les douaniers, sous un nouveau leadership, remontent les filières ayant permis l'heureux aboutissement des démarches, qui ont fait aboutir ces instruments de la mort, à destination. Il y a fort à parier que les complicités ont joué au plus haut niveau de l'administration publique.

Romel Bell, ancien directeur de l'AGD, des compromissions qui risquent de se retourner contre lui.

En effet, le 1er juillet, à Port-de-Paix, dans le département du Nord-Ouest, des agents de la Police nationale, appuyés par leurs collègues de la Douane, ont découvert une cargaison d'armes et de minutions, notamment 120 000 cartouches. 72 heures plus tard, 25 000 cartouches ont été interceptées à bord d'un camion. Des arrestations ont été effectuées dans tous ces cas. Sauf que,

Suite en page 9

À CITÉ SOLEIL CONTINUE LE MASSACRE DE LA POPULATION DÉMUNIE

Le bilan s'alourdit : On parle de plus de 300 morts

Faut-il craindre un processus de nettoyage de personnes ?

Iscar et quelques-uns de ses lieutenants.

Par Léo Joseph

Le massacre occasionné à Cité Soleil, le plus grand bidonville de la République, par la guerre des gangs rivaux, dépasse l'entendement. La nonchalance, doublée d'indifférence, affichée par les autorités, face à ces crimes collectifs, soulève des interrogations sur les motifs derrière l'action des malfrats semblant agir par procuration. Autrement dit, ces actions menées avec impunité

Suite en page 2

HAPPENINGS! *AN ANALYSIS*

After nearly three decades in Haiti, UN's major accomplishment: Gangsterism of the nation –and more

U.N. Secretary General Antonio Gutterres

By Raymond A. Joseph

Next February will mark the 30th anniversary of the United Nations' involvement in Haiti. Though the premier international global organization failed in its various missions in Haiti, last Friday (July 15), its Security Council renewed, for another year, till July 23, 2023, the mandate of BINUH, as its Integrated Office in Haiti is called by its

Continued on page 7

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 2

À CITÉ SOLEIL CONTINUE LE MASSACRE DE LA POPULATION DÉMUNIE

Le bilan s'alourdit : On parle de plus de 300 morts

Faut-il craindre un processus de nettoyage de personnes

Suite de la page 1

par ces criminels armés entre-t-elles dans le cadre d'un projet visant à débarrasser des zones qui devraient entrer dans la catégorie d'espaces de premier ordre soustraits au développement, au bénéfice des couches aisées du pays.

Depuis le premier bilan dressé, suite aux témoignages du maire adjoint intérimaire, de Cité Soleil, et des représentants de Médecins sans Frontières fixant le nombre de décès à une cinquantaine de morts, avant d'être repensé à la hausse par le Réseau

Les hommes d'Iscar lâchés sur Brooklyn.

national de défense des droits humains (RNDDH), le nombre des victimes n'a cessé de grimper. Selon les dernières statistiques provenant de celui-ci, plus de 300 personnes ont trouvé la mort et au moins 170 autres sont blessées, par balles et à l'arme blanche.

En effet, après l'annonce faite par l'Organisation des Nations Unies (ONU) fixant le nombre de décès, à Cité Soleil, à 234 personnes, Pierre Espérance, directeur du RNDDH, dans des déclarations faites à l'émission de radio animée par Assad Volcy, à la capitale, a fait état de plus de 300 personnes tuées, au moins 170 blessées par balles et à l'arme blanche, en sus de plus d'une vingtaine d'autres portées disparues. De toute évidence, M. Espérance craint que ce bilan ne soit provisoire, car la guerre n'est pas finie entre les gangs, leurs objectifs dans ces conflits n'étant pas clairs.

Sans l'ombre d'un doute, la guerre féroce faisant rage dans les zones de non droit de la capitale est bien réelle, alors que les autorités du pays affichent une nonchalance sans mesure à l'égard de cette situation. Comme pour dire à tous de ne pas s'inquiéter, elles sont « *en contrôle des opérations* ».

Les Nations Unies tirent la sonnette d'alarme

En attendant que d'autres entités se prononcent, par rapport au bilan des affrontements des gangs, à Cité Soleil, comme Fondasyon Je Klere (JKL), par exemple, le RNDDH expose au grand jour les atrocités orchestrées par les bandits, dans cette commune de Port-au-Prince. Voici les Nations Unies, par l'organe de sa mission, le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), mais plus particulièrement, par le truchement de l'Organisation internationale pour la migration (OIM), tirant la sonnette d'alarme, suite aux constats et interviews effectués sur place.

À son tour, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (OCHA), une autre agence de l'ONU, tout en avisant du caractère « *provisoire* » des dégâts, les gangs n'ayant pas arrêté de croiser le fer, relève, dans son dernier rapport, sur les échauffourées, à Cité Soleil, pour la période allant du 7 au 12 juillet seulement, « *au moins 99 décès et 135 blessés* », en sus de 20 personnes portées disparues. Le bureau d'OCHA d'ajouter les faits suivants : des cas de viols et de plus d'une centaine de maisons détruites et incendiées sont répertoriés.

Par ailleurs, l'Organisation internationale pour la migration (OIM), un autre organisme de l'ONU, a avisé, dans son rapport préliminaire et provisoire, que plus de 2 500 personnes ont fui Cité Soleil, particulièrement les zones où les combats sont jugés les plus violents.

Les deux gangs rivaux, G-9 en famille et alliés et G-Pèp sont entrés en guerre pour le contrôle de Brooklyn, Bélékou, Boston, entre autres, les quartiers les plus peuplés de Cité Soleil. Une guerre, dit-on, dans les milieux proches des deux « *armées* » déclenchée pour étendre leur contrôle. À cet égard, il semble que Jimmy Chérizier, alias Barbecue, soit à l'origine de cette attaque sur Gabriel Jean-Pierre, dit Ti-Gabriel. Celui-ci et Iscar sont en guerre depuis plusieurs années. Mais ce dernier vient de mettre fin à un répit qui a duré plus d'un an et dont s'étaient félicité les habitants de Cité Soleil, qui avaient pensé que la paix était définitivement établie entre les gangs rivaux.

Ariel Henry et consorts : Aide humanitaire aux victimes de Cité Soleil, c'est tout...

Après plus d'une semaine de silence, sans émettre un communiqué pour adresser des condoléances aux familles des victimes et/ou faire cesser les hostilités, Ariel Henry et son ministre de l'intérieur, Listz Quitel, à la tête d'une délégation de fonctionnaires, ont rencontré les agents provisoires de l'Exécutif, en vue des discutions autour de ce massacre. Au final, il a été décidé que le gouvernement dispensera l'aide humanitaire aux victimes. Autrement dit, celles-ci ne peuvent ambitionner rien d'autre, elles sont donc condamnées à subir les violences des gangs en guerre et les conséquences désastreuses de celles-ci sur la population.

En clair, la visite des plus hautes autorités du pays, au bidonville le plus peuplé d'Haïti, dans la foulée de cette guerre féroce et intense des bandits rivaux, n'apportera pas la paix et la sérénité que ces citoyens sont en droit d'espérer de leur gouvernement. Selon toute vraisemblance, Ariel Henry et ses alliés politiques, de concert avec leurs « *partenaires*» internationaux, ont un « *projet caché* » pour les zones de non droit d'Haïti qu'ils entendent exécuter par procuration, donnant carte blanche à la pègre nationale pour qu'elle joue le rôle d'« *ange exterminateur* » à leur place.

Il est intéressant de signaler que le chef de facto de la primature et son ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales ont fait le déplacement à Cité Soleil, en vue de rencontrer les agents intérimaires, le dimanche 17 juillet, soit plus d'une semaine après que les attaques eurent été initiées. Histoire de donner aux massacreurs le temps de remplir leur mission dont ils ne sont pas encore au bout. Raison pour laquelle Ariel Henry et la délégation gouvernementale, en visite à cette commune prise en otage par les bandits, n'ont pas discuté de la cessation des affrontements.

Citant Sherly Joseph, un des agents intérimaires de Cité Soleil, dans l'édition du 18 juillet de *Le Nouvelliste*, Robeson Geffrard écrit au sujet de la rencontre de MM. Henry et Quitel avec les responsables de cette commune : « *Il était question de voir comment on pourrait apporter de l'aide à la population en situation difficile, surtout à la population de Brooklyn, une zone enclavée privée d'eau et d'électricité. Il consiste à créer un couloir humanitaire pour acheminer de l'aide et permettre l'évacuation des blessés dans cette localité* ».

Rien n'autorise à croire que le pouvoir en place, à l'instar de ses prédécesseurs, puisse décider véritablement d'apporter une aide

Offensive du gang dirigé par Iscar sur Cité Soleil, photo Haiti-Liberté.

humanitaire significative aux victimes et sinistrés de Cité Soleil, sinon qu'il offrira une assistance cosmétique, laissant à la communauté internationale le soin de prendre à charge ces personnes. Aussi les autorités haïtiennes feront-elles la sourde oreille au cri lancé par le pasteur Hénock Joseph demandant que des réparations soient octroyées aux résidents, et menaçant, au passage, d'intenter un procès contre Ariel Henry, par-devant les instances internationales.

Quel rapport existe-t-il entre les gangs et le développement d'Haïti ?

La dernière guerre déclenchée entre les gangs armés, qui a suivi toute une série de ces conflits lancés dans les zones de non droit de la capitale, devrait soulever l'attention des uns et des autres d'une manière particulière. Ceux qui pensent pays et qui se croient autorisés à défendre les intérêts d'Haïti doivent profiter de cette situation pour interroger l'opportunité de ces événements et les raisons qui les motivent.

Cela amène à soulever la question de savoir quelle relation existe-t-il entre les gangs armés et le développement d'Haïti, qui peine à démarrer. D'aucuns se lamentent du fait que, nonobstant les richesses minières attribuées au sous-sol d'Haïti, dont l'énorme importance est signalée par des études mille fois citées, les voies et moyens d'exploitation de ces ressources ne sont jamais au rendez-vous.

Dans de telles conditions, faut-il croire que, quand bien même les mines en question seraient exploitables les conditions relatives au lancement de tels travaux ne soient pas encore réunies. Surtout quand on connait l'agressivité qui caractérise l'attitude des responsables de la haute finance internationale par rapport aux nouvelles débouchées, une telle attitude devrait mettre la puce à l'oreille du peuple haïtien, par rapport à un projet macabre contre lui.

En tout cas, il est un fait certain : toute idée de développement va certainement évoquer les modèles déjà en existence. En ce sens, le volet stations balnéaires constitue les projets qui séduisent le mieux l'investissement dans le secteur touristique. Pourtant, un pays, dont la topographie se prête si bien à l'aménagement d'infrastructures touristiques, ne semble pas trop attirer les potentiels promoteurs en immobiliers. Parce que Haïti a un obstacle majeur, pour ne pas dire un sérieux handicap, en comparaison à d'autres pays qui ont accueilli l'armée de développeurs en matière de tourisme qui accourait frénétiquement.

En effet, à bien considérer, dans n'importe quel pays, dans ce bas monde, les espaces de territoires désignés comme terrains de premier choix se trouvent sur la plage, au bord de la mer. Comme en République dominicaine (El Malecon, à Santo Domingo) ou au Brésil (Copa Cabana à Rio de Janeiro), par exemple. En Haïti, notamment à Port-au-Prince, ces espaces hébergent les gangs armés. On peut citer Village de Dieu (prolongement du Bicentenaire) et Cité Soleil, qui s'étend sur le plus grand espace baigné par la mer, dans la plus grande ville d'Haïti.

Serait-il possible que soit

Suite en page 14

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 3

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

L'ACTUALITÉ EN VRAC

Révélations et actions spectaculaires relatifs à l'insécurité

Une nouvelle fracassante de la semaine dernière, l'Église épiscopale, en Haïti, est liée à une cargaison d'armes et de munitions découverte par les douaniers, à Port-au-Prince.

Est-il vrai que cette organisation religieuse aurait placé la commande ou aurait-on utilisé son nom pour réaliser le coup ? Est-ce la première fois que pareille découverte serait faite, ou est-ce un départ de la norme, savoir que, dorénavant, les agents de l'insécurité au pays feront face à une nouvelle politique ? L'Organisation des Nations Unies (ONU) voudrait-elle se libérer d'une mauvaise image, en instituant un contrôle rigoureux des armes et munitions circulant au pays ? Enfin, après de nombreuses missions installées en Haïti depuis près de trois décennies, l'ONU ne voudrait-elle plus cautionner le gangstérisme qui y a évolué à sa barbe ?

En effet, mercredi dernier, 13 juillet, même avant l'approbation, par le Conseil de sécurité de l'organisme mondial, de la résolution 2645, le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, Jacques Lafontant, avait déclaré, lors d'un point de presse, que des « *containers* », à la Douane, en provenance de Miami, adressés à l'Église épiscopale d'Haïti, contenaient des armes. Il s'agit de « *4 pistolets de calibre 9 millimètres, 14 646 cartouches, 140 chargeurs, un viseur, et 50 000 dollars américains en faux billets* ». Tout est confisqué.

Un démenti de l'Église épiscopale

Jeudi, le lendemain de l'annonce faite par le commissaire du gouvernement, l'Église épiscopale, dans un communiqué, a démenti l'information, en ces termes : « *L'Église Épiscopale n'a rien commandé et ne s'attendait à rien recevoir* », tout en ajoutant qu'« *en l'absence de l'évêque diocésain, seul le président du comité permanent est autorisé actuellement pour le diocèse, une exonération de taxe. Ce qu'il n'a pas fait. Si, donc, des individus se présentent à la douane pour récupérer des containers au nom de l'Église Épiscopale, il ne peut s'agir que de faux documents utilisés par des réseaux criminels* ».

Entre-temps, le vendredi, 15 juillet, Gina J. L. Rolls, identifiée comme étant une agente représentant l'Église, est arrêtée et se trouve en garde à vue. Elle aurait dit qu'elle représente l'Église comme « *broker* » depuis trois mois. Mais on n'est pas au courant d'autres révélations qu'elle aurait faites aux enquêteurs.

De son côté, un évêque retraité de l'Église, Ogé Beauvoir, s'est prononcé pour demander que les autorités de l'Église s'activent afin de connaître le fond de

Rébecca Étienne, sort inconnu.

franchise pour le dédouanement des containers d'armes. Vous aurez plus détails (sic) dans l'émission CORVINGTON EN DIRECT de ce samedi 16 juillet 6H PM, sur Métronome ».

Jusqu'à hier, mardi 19 juillet, on n'a eu aucun écho de l'émission du samedi de *Métronome*. S'agissait-il d'un poisson d'avril en plein mois de juillet ?

Quid de Gregory Moraille et de Michèle Corvington Moraille ?

Toutefois, le nom Corvington, cité par *Métronome*, a fait surface dans un tweet émis par un certain Jonathan François, qui a publié, vendredi, 15 juillet, sur un site WhatsApp, ce qui suit : « *GREGORY MORAILLE, 45 ans, ak MICHELE CORVINGTON MORAILLE, 46 ans, ki voye zam ilegal sa yo en Haiti. Se 2 haitiens sa yo ki gen compagny cargo ki rele ALLIANCE INTERNATIONAL SHIPPING, LLC ki baze nan MIAMI, FLORIDA ki voye 2 containers zam sa yo sou nom Legliz Episcopale nan Rue Rigaud Petionville, Haiti* » (sic).

En outre, Jonathan François a publié une photo du couple, que nous reproduisons, avec la note ci-dessus en créole francisé, reproduite textuellement, sans y apporter aucun changement, même dans la forme et le fond, sans rien ajoutant.

Jusqu'à hier, on restait encore sur sa soif, attendant, d'une façon ou d'une autre, une réaction du couple Moraille. Car, il s'agit là d'une grave accusation. Alors nous avons contacté la compagnie *Alliance International Shipping*, au 305-454-9400, à Miami. Après quelques minutes de publicité pré-enregistrée concernant l'expertise de la compagnie *Alliance International Shipping*, un individu a fini par répondre, qui s'est gardé de révéler son identité.

« *Puis-je parler à Gregory Moraille ?* », ai-je demandé. « *Il n'est pas là* ». « *Et Michèle Corvington Moraille ?* » « *Elle n'est pas là* ». Alors, avant de terminer l'appel, j'ai laissé mes coordonnées téléphoniques, tout en me déclinant et disant, en créole, que « *j'attends leur appel concernant une cargaison envoyée en Haïti par leur compagnie* ». Car, il faut, à tout prix, tirer au clair cette affaire.

Assurément, le couple Moraille serait parmi les premières cibles de la résolution 2645 du Conseil de sécurité de l'ONU, « *encourageant les pays membres de coopérer pour prévenir le trafic illicite d'armes, . . . que des mesures à prendre pourraient inclure le gel des avoirs et restriction de voyager* ».

RAJ

BRIÈVEMENT—D'ICI ET LÀ

***Après la Douane de Port-au-Prince, celle de Port-de-Paix**

Il semble que la Douane de Port-de-Paix soit de plus en plus, privilégiée par les contrebandiers. Au cours des derniers mois, ont été effectuées des saisies d'armes par la Police, des arrestations, même la révocation du commissaire du gouvernement qui avait ordonné la mise en liberté de certains individus impliqués dans le dossier d'armes arrivées dans cette ville en provenance de Miami. Révoqué aussi, fut le directeur de la Douane, qui a été remplacé par Rebecca Étienne.

Coup de théâtre : Le vendredi 15 juillet, Rebecca Étienne est transférée à la Douane de Port-au-Prince. Assumera-t-elle la direction de ces installations, dont l'ex-directeur, Rommel Bell, impliqué dans plusieurs scandales, a été renvoyé, avec fracas, depuis environ deux mois?

D'un autre côté, la Douane de Port-de-Paix retient l'attention par cette, en raison de note circulant sur les réseaux so-

Olena Zelenska, première dame d'Ukraine.

ciaux : « *Gen yon ancien député bouclier ki genyen 7 contener sou waff podepè a e li pa vle yo vérifié yo. Fè mesaj sa pase, fok contener yo vérifié, trop moun mouri, trop moun kidnappé, la police fè travail ou* » *(sic).*

(Traduction : *7 containers appartenant à un ancien député [du parti] Bouclier sont au wharf de Port-de-Paix, mais il s'oppose à leur vérification. Il faut vérifier les containers, parce que trop de gens meurent, trop sont kidnappés. Que la police fasse son travail* ».

Mais comment s'appelle ce député ? Serait-il si puissant que l'on craint de citer le nom ? Toutefois, ça ne saurait être vraiment un secret, si tous ces containers existent. Serait-il de mèche avec certaines autorités ? Que Monsieur l'ex-député se soumette à la nouvelle donne. Car, il ne devrait plus avoir d'exception dans la campagne en faveur de la sécurité de la nation.

Dorénavant, il est établi que les bandits armés ne pourraient opérer avec autant de succès sans des patrons haut placés qui collaborent à leurs activités criminelles en les pourvoyant en armes et

Jacques Charles

munitions importées surtout des États-Unis. Les autorités américaines sont aussi indexées dans l'insécurité ambiante, en Haïti, pour n'avoir pas su contrôler les cargaisons d'armes et de munitions expédiées en Haïti, alors qu'il existe un embargo sur les armes destinées à ce pays. Il y a lieu de signaler que les massacres perpétrés, en Haïti, constituent un marché lucratif pour manufactures américaines de ces engins mortels.

***L'Europe et les États-Unis sous le coup d'une chaleur extrême**

Les changements climatiques, dont certains doutent l'existence, font des victimes un peu partout. Des dépêches de presse, hier, mardi 19 juillet, rapportent qu'à Londres, en Angleterre, ce fut « *le jour le plus chaud qu'a jamais connu* » la capitale anglaise. On a signalé aussi que l'Espagne et le Portugal n'ont pas été épargnés. Du jamais vu, quelque 1 500 personnes ont péri victime de cette chaleur extrême, plus de 104 degrés Fahrenheit enregistrés durant des jours d'affilés.

Aux États-Unis, c'est l'alerte, depuis hier, dans les états du Sud-ouest américain jusque dans le Midwest. Et les états de l'est, comme New York, risque aussi d'essuyer les assauts de ce même phénomène climatique, dans les jours qui viennent, selon les prévisions de la météo. Il est à souhaiter que les compagnies fournisseuses d'électricité répondent, sans broncher, à une demande accrue d'énergie. Alors que le black est prévisible dans certaines régions du pays.

***La guerre de Russie contre l'Ukraine continue**

Les bombardements russes continuent à faire des victimes,

Suite en page 14

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 4

LE COIN DE L'HISTOIRE

Crime passionnel et châtiment…

Par Charles Dupuy

La sombre affaire, que je m'apprête à vous raconter, s'est déroulée au Cap-Haïtien, au tout début des années 1940. Disons tout de suite qu'il s'agit d'un crime passionnel, qui devait soulever des vagues d'émotion, dans le public, avant d'aboutir au tribunal correctionnel, où le jury, malgré la défense acharnée qu'opposa ses avocats, estima le prévenu coupable de meurtre et le condamna à la peine capitale. Condamnation qui sera commuée, presque aussitôt, en une peine de prison à perpétuité par le président Élie Lescot.

Pour résumer, disons que c'est L'histoire de deux hommes, deux copains, deux voisins, deux collègues de travail et qui, de plus, s'entendaient à merveille, jusqu'au jour où l'un des deux gagna les faveurs d'une certaine dame du voisinage, femme séparée de son mari, donc parfaitement libre, à qui il ne dissimulait pas les sentiments délicats qu'il éprouvait pour elle. Après avoir généreusement accordé ses grâces au premier des deux amis, la belle dame ne put résister aux insistantes avances du second.

Comprenez que les deux hommes partageaient les mêmes qualités, exerçaient le même métier, possédaient le même degré de fortune… ce qui expliquerait pourquoi la belle ait pu céder à l'un et, plus tard, accepter de devenir l'amante de l'autre. Dans ce triangle amoureux, c'est celui des deux amis, qui s'estimait trompé, puisqu'il était le premier à avoir séduit la belle qui, par jalousie, se serait vengé en empoisonnant son rival. Il sera aussitôt pointé du doigt par la clameur publique, inculpé pour homicide, emprisonné pour meurtre, un meurtre qu'il aurait perpétré de la manière la plus odieuse qui se puisse imaginer.

Figurez-vous qu'un jour de congé, les deux amis décidèrent de se rendre sur la plage de Rival, afin de profiter du beau temps, de la mer, du soleil… Et voilà que ce qui s'annonçait comme une paisible journée de détente allait se terminer par la mort tragique de celui des deux qui avait, lui aussi, mais en secret, gagné le cœur de la dame.

En effet, pris d'un malaise soudain, on le verra se tordre de douleurs à l'abdomen, incapable d'expliquer l'origine de son mal, avant de mourir à l'hôpital où on l'avait transporté, sans que rien, ni personne n'eut pu le soulager de ses souffrances. Aussitôt désigné comme l'assassin de son ami, par la clameur publique, le présumé coupable sera mis en détention provisoire pendant que les autorités ouvraient une enquête sur la mort suspecte de la victime.

Placé au centre d'un horrible drame, qui allait tenir le public en haleine pendant des mois, l'assassin présumé subira son procès au bout duquel, comme on sait, il sera condamné. Mais, même en prison, il n'aura pas la vie tranquille. Quand, par exemple, un certain capitaine fut nommé chef de la police du Cap, il se rendit aussitôt à la Prison civile où il alla quérir le condamné qu'il ramena au bureau de la police pour lui faire administrer une raclée exemplaire. Le condamné subira ainsi maintes tribulations, purgera stoïquement sa peine de prison, servira la messe du dimanche à la chapelle de l'institution, regardera défiler les jours et les semaines quand, à l'occasion de la fête de Notre-Dame de la Merci, selon une antique tradition, le chef d'État d'alors, Paul Magloire, accorda la grâce présidentielle à un groupe de condamnés au nombre desquels se trouvait notre homme. C'est ainsi qu'il put enfin sortir de la geôle où il pourrissait et retourner librement chez lui. Librement, c'est peut-être beaucoup dire, puisque toute la ville le regardera comme un pestiféré, le forçant à vivre isolé, loin de ses pairs qui, toujours, le regarderont de travers et avec un air de suspicion. On peut dire que bien plus que la peine de prison, c'est l'ostracisme social auquel il sera soumis qui pèsera le plus lourd sur le malheureux homme.

Ainsi, par exemple, le jour où il prit la très honnête initiative d'ouvrir une boulangerie, afin de gagner sa vie, les autorités l'obligèrent à fermer sans délai les portes de son commerce, qui fut déclaré illégal, puisque, à les entendre, si le prisonnier avait profité de la grâce présidentielle, il n'en demeurait pas moins frappé de mort civile et, à ce titre, ne pouvait légalement ouvrir quelque commerce que ce soit. Il sera ainsi persécuté par les autorités tatillonnes, mais aussi, très insidieusement, par ses concitoyens, qui ne le saluaient plus, feignant de ne pas le voir quand ils ne le pourchassaient pas de leurs quolibets. C'est ainsi que, pour le reste de ses jours, l'homme vivra comme un proscrit, tristement confiné dans sa maison, victime d'un ostracisme social irrépressible.

Au fil des années, cette triste histoire finira par tomber dans l'oubli, et si j'en parle, aujourd'hui, c'est parce que plus qu'un simple fait divers, ces événements furent un véritable phénomène de société, qui secoua toute la communauté capoise de 'époque. **C.D.** coindelhistoire@gmail.com **(514) 862-7185.**

Let us try to be on the same page… for a change

By Fritz Saint-Macary

I have opinions about almost anything, even things that I hardly understand. OK, this said I cannot count how many times, how many conversations with various people have ended the same way. Let me stress that we were discussing issues, specifically political issues most of the time.

Inevitably, these conversations always end with this admonition; "***Fritz, you must have an opinion, you must choose a side!*** " Well, whether I want it or not, the mere human being, the Lambda person that I am, always — viscerally I could say — always chooses, makes a choice. The mere human that I am does so even before attempting any deep and profound reflection.

You see, we are always confronted with a "choice" between ***WHAT IS*** as opposed to ***WHAT SHOULD BE***. As a matter of fact, in American colleges, on day one freshmen are taught that crucial distinction. Using fancy words, let's call the two ***OBJECTIVE*** versus ***SUBJECTIVE***. I dare say that, instinctively, even viscerally, my gut feelings choose a side on every issue. I always feel that I "***know***" which side is correct. An important question is what drives that supposed knowledge of mine.

If the issue being discussed is political, the dynamic force that leads my choice is **a sense of right *versus* wrong**, a sense of what is more moral versus less moral, not to say immoral. Thus, the choice becomes clear: I instinctively opt for what should be. Am I entitled to ignore the other crucial consideration, such as WHAT IS (the objective)? It seems to me that if instead of remaining the simple entity that I am, that is a common human being, imbued with his prejudices, his preconceptions, his religious beliefs, etc. If instead of all that, I tried to be analytical, I tried to think like an analyst, I tried to become — for however briefly — **a political analyst**, I would concede that moral considerations, however important, are just part of an equation including one or many variables that ought to be taken into consideration. Indeed, there are many factors other than morality or wishful thinking that should not be neglected.

Faced with any political issue, say the Ukraine–Russia war, the Western Judeo-Christian human being I am, instinctively sides with Vladimir Zelensky rather than with Vladimir Putin. And, what about the Israeli-Palestinian conflict, Jean-Bertrand Aristide in Haiti, and countless others? However, any analyst worth his salt would have in mind the following model, a model made-up of just one equation including quite a few variables. Going back to your algebra classes, you may remember that **y=** can designate ***a function dependent on one or many variables***. Or, in the same way, **f(x) =** could be used to present a model made of one or many variables. Having established that context clearly, I can state that the choice of an opinion, a position, may be expressed by this function: **f(x) = *moral considerations + interests of the rival actors + their time horizons (*short term versus long term*) + historical antecedents + religious beliefs + …*** Of course, the list of variables can be longer.

It's becoming clear why difficulties usually pop up whenever I succumb to the temptation of trying —vainly! — to carry out political discussions with friends and/or acquaintances. Actually, expanding on the preceding comments would be quite easy. All I would need to do is refer to top thinkers in political theory, especially **Jean-Jacques Rousseau** and **Nicholas Machiavelli**. More precisely, refer to their opposite views on the nature of politics regarding morality. For Machiavelli the Italian author of *The Prince*, politics is amoral, not immoral, or moral. However, for Rousseau**,** the Swiss-French philosopher, no one can dissociate morality and politics, without risking misunderstanding both. In modern parlance, we have here Real Politik and Morality Politics,

I could also expand by recalling **my preferred definition of politics** which is the third of these three below: **1/** Politics is the art of the possible. **2/** Politics is a process that determines who beats whom. **3/** "Politics is a struggle among actors [*states, nations, parties*] over conflicting values on public issues". My preferred definition is the third one, and it is what I have in mind whenever I use the word "***politics***."

Final comment: you and I don't have to agree, but we must at least understand each other.

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 5

OBITUARY

Solanges Guillot, née Sénat, est décédée à Long Island, New York

Le monde des média haïtiens, à New York, est en deuil, pleurant la mort de Solanges Guillot, née Sénat, épouse de Jean Guillot, qui offre, depuis de longues année, l'émission télévisée « *La Lanterne* ».

Mme Guillot, est décédée à l'Hospice Good Shepherd, annexé à Mercy Hospital, à Rockville Center (Nassau County), Long Island, le 6 mai, 2022, à la suite d'une longue maladie, chrétiennement supportée. Elle était âgée de 86 ans.

La défunte est survécue par son mari de plus de 56 ans, ainsi que par ses enfants : Jean Guillot jr (et son épouse Elcie Bélizaire), Garvin Guillot (et Doreese Taylor), Vanel Guillot (et son épouse Cherrilyn Colbourne), ainsi que Vania Guillot-Ewers (et son époux Kelkeith Ewers). Elle est précédée dans l'au-delà par sa fille Barbara.

Le service funéraire s'est déroulée à l'église catholique St. Martha d'Uniondale, sise au 545 Green Grove Avenue, Uniondale, New York, le samedi 21 mai 2022, suivi de l'inhumation, au cimetière d'Uniondale, situé à Green Grove Avenue. Et la réception, à la même église, avait eu lieu la veille.

Selon le témoignage de Jean Guillot, rendu veuf par le décès de Solanges Sénat, celle-ci avait fait des études en science infirmière, en Haïti, avant d'émigrer aux États-Unis. Elle faisait partie d'une équipe d'une vingtaine d'infirmières, qui avaient été recrutées par une organisation américaine venue à Port-au-Prince, dans les années 50, dans le cadre d'une mission de recrutement de ces professionnels. Aussi, dit encore M. Guillot, son épouse défunte figurait parmi cette équipe qui fit ensemble le voyage pour les États-Unis.

Détentrices de leurs diplômes d'infirmière formées en Haïti, la défunte et ses collègues subirent avec succès les examens, qui étaient alors nécessaires, pour avoir l'autorisation de pratiquer cette profession aux États-Unis. Solanges Sénat-Guillot, dont la compétence était remarquée, et qui prodiguait des soins exceptionnels passionnément à ses patients. Ces derniers ont bénéficié de son amour et compassion, dont elle faisait montre, jusqu'à sa retraite, au début des années 2020,

Diagnostiquée d'un cancer du sein, Mme Guillot a subi, avec succès, une opération, qui lui permettait de mener une vie normale. Toutefois, des complications liées à un médicament ont fini par avoir raison d'elle. Aussi rendit-elle l'âme le 7 mai de cette année.

Femme modèle, non seulement elle pratiquait sa profession d'infirmière, avec toute son âme et conscience, en sus de répondre courageusement à ses responsabilités maternelles et matrimoniales, Solanges Guillot supportait les activités de son mari, vivant, lui aussi sa passion, dans le domaine du divertissement social et informatif. Jean Guillot s'est

Solanges Guillot, née Sénat

acquitté, avec brio, de la mission qu'il s'était donnée offrant à la communauté l'émission de télévision qu'il animait, sous l'appellation « *La Lanterne*».

Jean Guillot se rappelle que l'émission inaugurale de ce programme avait eu lieu un dimanche après-midi, à la date du 21 juin 1994, pour continuer chaque dimanche, à la même heure. Au fur et à mesure de l'évolution de « *La Lanterne* », il dit avoir modifié la programmation pour offrir l'émission jusqu'à quatre fois par semaine et quatre heures de temps à la fois.

Après tout ce temps, « *La Lanterne* » tient encore bon. M. Guillot continue à gratifier ses téléspectateurs, deux fois par semaine : vendredi, de 2 heures à 3 heures; et le samedi, de 4 heures à 5 heures.

Pour avoir su tenir la communauté haïtienne figée devant son petit écran, durant toutes ces années, aucun doute Jean Guillot offre une programmation, à tous les points de vue, accrocheuse aux uns et aux autres. Il faut reconnaître que, à cet égard, il récolte les doux fruits de la consistance dans l'action.

Pour ceux qui ont une bonne expérience de la pratique de ce genre de divertissement, dédié à la communauté haïtienne de New York, dans les années 70 à 2000, il est un fait certain que ce genre d'activités ne donnent pas à leurs animateurs les moyens de leur politique, encore mois de s'enrichir. Pour Jean Guillot, sa persistance à offrir cette émission au public haïtien de New York est synonyme de « *tolérance* »; d'autres diraient « *inconditionnel support* » de sa femme assurant la relève, quand la mensualité des hypothèques, ou l'écolage ne répond pas au rendez-vous. Il y a fort à parier que l'animateur de «*La Lanterne* » a connu ces moments qui sont de nature à perturber l'harmonie ou la stabilité au sein d'un couple. En ce sens, M. Guillot peut soutenir le contraire, s'il estime infondée, pour lui, une telle évaluation. Une autre raison qui fait que le départ de l'«*amour de sa vie* » creuse un vide immense dans son cœur, voire même dans son existence, et qui ne sera pas comblé de sitôt.

Solanges Guillot est partie, satisfaite d'avoir donné le meilleur d'elle-même à sa famille, aussi bien qu'à ses patients et d'avoir fait la promotion de l'amour et de la joie dans son entourage familial. Son défunt, ses enfants, petits-enfants et ses autres parents, en sus de ses nombreux amis, affligés par ce deuil, sont priés d'accepter les condoléances émus de la Rédaction et du personnel *d'Haïti-Observateur*.

L.J.

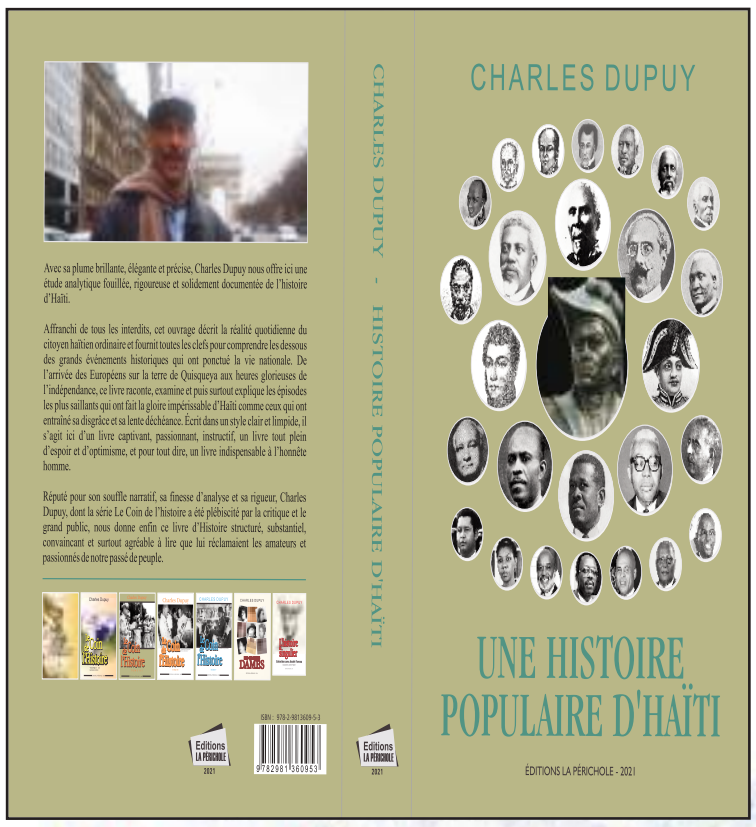

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Kesyon Ayiti a nan Nasyon Zini se menm penpenp lan

Nan vandredi a, 15 jiyè, pandan gang fèk pase youn semèn ap masakre mounn nan Site Solèy, nan Pòtoprens, mesyedam nan komite « Konsèy sekirite » Nasyon Zini an, nan Nouyòk, te pran youn rezolisyon pou kontinye manda òganizasyon yo a ann Ayiti, sa yo rele BINUH a, *(Bureau* intégré *des Nations Unies en Haïti)*. Yo ba l youn lòt ane, jouk dat 15 jiyè 2023, pou l kontinye fè menm tenten yo pandan y ap fè milyon, menm milya, sou do Ayisyen k ap soufri pi rèd. La tou m tande youn sèl rèl nan bouch mounn k ap suiv Nasyon Zini depi prèske 30 lane ke y ap opere ann Ayiti: « *Anmweyyyyy! Menm penpenp lan !* »

Mesyedam diplomat yo pran 3 paj pou yo pibliye youn rezolisyon kote yo repete menm bèl pawòl yo toujou di yo, kòmsi yo pral fè youn bagay vre : Se pou yo ranfòse BINUH pou l ka jwe « *wòl li nan sosyete a, sitou avèk tout aktè politik yo, menm nan kominote ki sou kontwòl gang yo* ». Kivedi gen antant ki pou fèt menm avèk gang yo, nèspa ?

Epi yo tounen ak pawòl « *Dyalòg nasyonal ant Ayisyen yo* » pou rezoud pwoblèm Ayiti a, ke gwo peyi ki manm òganizasyon sa a kreye nan peyi a lè yo kite mounn pa yo pase pa dèyè pou founi gang ann Ayiti zam, tandiske gen anbago sou zam pou peyi a.

Mesyedam diplomat yo admèt ke Polis la pa prèske vo anyen. Si se pa vre, poukisa yo di : « *Fòk gen refòm ki pou fèt, dekwa pou nou ka bay youn bon repons avèk sipò pou Polis Nasyonal la, dekwa pou yo reprann sèten biwo polis epi bay bon repondong nan kesyon gang ame yo* ».

Yo vini ak menm refren nou toujou tande a: « . . . *se pou 'état de droit' vin ranfòse (fòk gen bonjan Leta vre), epi fòk dwa mounn respekte* ». Nou ta ka di fòk kidnaping sispann, nèspa ? Epi men yo dekouvri youn lòt verite : «*Pou nou rive nan rasin sa ki lakòz tout enstabilite (deblozay) ann Ayiti a, fòk gen solisyon politik* ».

Youn mache prese ki pa vle di anyen

Tankou nou ta ka di pa ka gen chanjman avèk menm mounn sa yo ki lakòz peyi a tèt anba, an kòmansan pa Premye minis de fakto a, ki lage lajistis nan men youn minis Lajistis ki te blije chanje non l pou fè mounn bliye se ansyen prizonnye pou kesyon dwòg li te ye. Epi tou, kilès ki mete Minis Enteryè a nan plas li a? Vwala ke se msye ki voye gang al kidnape pastè legliz pou lajan! Mwen ta kontinye bay plis detay toujou, men nou konprann mwen. Jan pawòl franse a di : « *Qui se ressemble s'assemble !* »

Kounnye a se kòmsi diplomat Nasyon Zini yo gen youn mache prese dèyè yo, paske nan rezolisyon yo a, yo di fòk gen youn rapò sou sa k reyalize pa pita pase 17 oktòb lane sa a, kivedi nan 3 mwa. Epi, pou yo pi klè toujou, yo di : « *Nan 90 jou fòk gen aksyon ki pran kont sa yo k ap fasilite gang yo opere* ». Pral gen youn « *komisyonè* (osnon kòmandan Polis) *Nasyon Zini* », men sèlman ak 42 polisye pou penmèt BINUH fè travay li. Asireman, yo vle di fòk yo mete BINUH an sekirite, pou gang pa kontinye kidnape mounn pa yo tou, paske sa deja fèt. Ala kote w tande !

Antouka, nouvo manda sa a se youn fason yo ranje pou depanse plis milyon, milya menm, jan y ap fè sa depi yo met pye nan peyi a, nan lane 1993 avèk MICIVIH (Misyon Sivil an Ayiti OAS/ONU). Pa bliye se prezidan Jean-Bertrand Aristide (Jan-Bètran Aristid) ki te mande pou y al ann Ayiti pandan li menm li te ann egzil dore nan Wachintonn.

Pi devan, li pral bezwen pi plis solda etranje toujou, sitou lè l te kraze Lame Dayiti. Pa bliye, nan mwa janvye 1995, li pral pran revanj li sou Lame a ki te ba l kou deta le 29 septanm 1991 lan. Konstitisyon se papye, li tou chire sa, pase l anba pye, epi l kraze lame a, avèk sipò zwazo mechan yo. Li pito solda etranje, menm gad dikò etranje. Se konsa nou vin tonbe nan tout deblozay nou ye kounnye a. Poutan, mwen wè youn fanatik nan youn video sou rezo sosyo k ap fè lwanj pou prezidan l nan, pou bonjan sekirite ki te genyen nan peyi a sou Aristid. Men mwen wè youn lòt k ap di sa te pi bon toujou sou Papa Dòk Divalye. Se kòmsi m tande Pwofesè Leslie Manigat, k ap di nan tonm kote l ye a : « *Un retour à leurs vomissements !* »

Youn bann misyon Nasyon Zini pou renmèt sa n ap sibi kounnye a

Men ann tounen sou misyon Nasyon Zini yo. Depi lane 1993, se misyon sou misyon : MICIVIH vin tounen UNMIH (Misyon Nasyon Zini ann Ayiti). Men pi gwo misyon an se te MINUSTAH (Misyon Nasyon Zini pou stabilize Ayiti) an 2004, avèk 6 700 solda ki soti nan youn bann peyi, avèk 1 622 polisye.

Yo pa manke fè dega nan peyi a. Yo ban nou kolera epi solda etranje yo pati kite youn kantite ti mounn san papa ann Ayiti sou kont youn bann malèrèz san mari. Lè yo te met deyò nan lane 2017, yo te pase manyèt la bay MINUJUSTH (Misyon Nasyon Zini pou ede la Jistis ann Ayiti). Ayisyen rele l MINIJIP, menm lè yo pa wè sa k anba jip la.

Epi se konsa nou vin rantre nan lane 2019, kote MINUJUSTH la fin fè tout travay li te gen pou l fè. Biw ! Nou vin tonbe sou BINUH, *Bureau Intégré des Nations Unies*, ki pran manyèt la ak Manzè Helen Ruth Meagher La Lime, ki jwenn renouvèlman manda l chak lane, jan sa sot fèt vandredi pase a.

Pi gwo akonplisman Manzè La Lime se **« *Federasyon gang* »** nan, lè Jimmy Chérizier, ke nou

Gabriel Pierre=Louis, dit Ti-Gabriel, dirigeant du gang G-Pep.

konnen sou non Barbecue (Babekyou), te anonse fòmasyon ***Fedrasyon G-9 anfanmi ak alye yo.*** Lè sa Manzè La Lime te bat bravo pou defen prezidan Jovenel Moïse (Jovnèl Moyiz), ki te fasilite fòmasyon Federasyon an. Fò n pa bliye tou ke se Babekyou sa a, ansyen polisye, ki te bay prèv sa l te ka renmèt lè li te anchay masak Lasalin nan, nan mwa novanm 2018. Li te gen 2 lòt ansyen gwo otorite nan gouvènman gwo bòs, « Nèg Bannan » nan avè l. Se te Fednel Monchéry ak Joseph Pierre Richard Duplan. Tou sa t ap pase anba je tout misyon Nasyon Zini yo, ak konsantman yo.

Nan byen ta, prezidan Donald Trump te rale kò l sou gang Ayiti yo

Pèsonn p ap wete nan tèt mwen ke prezidan Donald Trump pa t vle kite pouvwa a ak eskandal Lasalin nan sou do l, kote 26 mounn —fanm, ti mounn ak granmounn tou—ki te jwenn lanmò yo nan Lasalin nan dat 13 ak 14 novanm 2018. Anplis de sa, plizyè lòt te blese. Se konsa pou jou Dwa Mounn, le 10 desanm 2020, plis pase 2 zan apre zak la, lè prezidan Trump te pèdi eleksyon 3 novanm nan, li te fè Biwo Trezò ameriken an sanksyone 3 mesye sa yo—Chérizier, Monchéry ak Duplan—pou masak Lasalin nan. Kivedi Etazini te ka sezi lajan yo genyen nan bank isit, si yo te genyen. Epi tou, yo te ka anpeche yo fè konmès ak biznis nan peyi Etazini. Yo ta ka menm arete yo si yo te met pye bò isit.

Vwala ke se menm « *jenneral* » Babekyou sa a ki sot fè masak Site Solèy semèn pase a, kote se 99 mounn yo di ki tonbe anba bal epi plis pase 100 lòt ki blese, sèten ladan yo byen grav. Kivedi chif 99 mounn mori a a pral monte piwo toujou.

Men sa pa enpòtan lè se nèg nwè k ap touye parèy yo. Se poutèt sa nou pa wè anyen sou sa nan televizyon bò isit, menm jan lè Larisi voye bonm touye youn ventèn de mounn nan youn makèt nan youn vil nan peyi Ikrèn (Ukraine), jouk lòtbò latè, sa fè gwo bri, tout lajounen y ap pase sa sou tout chèn televizyon. Epi se depi mwa fevriye lane sa a Larisi ap kraze brize lòt bò a, se chak jou sa sou televizyon. Men kesyon Ayiti a, dizon youn peyi ki la anba bouch Etazini, sa pa di yo anyen.

Kivedi Ayisyen pa mounn ! Alò, mwen konprann Ameriken sa yo. Y ap suiv nan tras ansyen senatè yo a, ki se prezidan jodi a. Nan mwa septanm, 1994, nan dat 23 egzakteman, lè Senatè Joe Biden pa t dakò avèk kesyon Aristid ke prezidan Bill Clinton t ap voye tounen ann Ayiti ak plis pase 20 mil solda, senatè a te di byen fò: « *Si Ayiti ta disparèt san fè bri nan fon bafon lanmè Karayib la, osnon si l ta monte 300 pye anlè, sa pa t ap gen kras enpòtans pou sa k gen pou wè ak enterè nou* ».

Kounnye a prezidan isit dakò ak Premye minis lakay ki nan danse kole ak gang

Selon ajisman Ameriken fas a sa k ap pase ann Ayiti kounnye a, kote gouvènman isit la ap dòlote youn Premye minis ki nan konfyolo avèk gang k ap masakre pèp la, nou ka konprann ke pa gen okenn chanjman nan jan prezidan Joe Biden trete kesyon Ayiti a. Kite yo masakre otan mounn yo kapab, sa pa regade n! Men tou, jan pawòl franse a di : « *Il y a un Dieu dans les cieux pour les malheureux !* » Li wè mizè pèp li. Gen mounn ki pral peye sa byen chè.

Mwen pa ka fèmen bwat koze a san m pa di nou kijan mounn Nasyon Zini sa yo pa vrèman bay sa k ap pase ann Ayiti a okenn enpòtans. Vwala ke pandan Konsèy Sekirite a ap met bèl rezolisyon deyò nan vandredi 15 jiyè pou kontinye menm penpenp lan ak BINUH, « *Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme* », nan peyi Swis mete youn kominike deyò, nan samdi 16 jiyè, kote l di ke soti 8 jiyè rive 12, se 234 mounn ki blese e mouri nan Site Solèy. La majorite viktim yo pa t gen anyen pou wè ak gang, se malere ak malerèz k ap sibi sa yo pa merite.

Plis detay toujou de youn lòt branch Nasyon Zini

Omèm moman, gen biwo Nasyon Zini ki rele « *Office de Coordination Humanitaire des Naitons Unies* » (OCHA) ki pwofite pou di se konsa te gen 190 mounn ki pèdi lavi yo ant fen mwa davril rive kòmasman mwa me a, nan Laplenn nan, (Kwadèboukè ak Kwadèmisyon). Epi otorite Ayisyen yo pa janm di youn mo sou sa, pa Premye minis la, ni okenn lòt Minis yo. Se pa nou ki di non, se OCHA ki vin ap repete menm bagay n ap ekri depi dyab te kaporal.

OCHA bay plis detay toujou. Depi kòmansman lane a, nan mwa janvye rive fen mwa jen an, se 934 mounn gang touye, 684 blese epi 680 kidnaping, la nan kapital Pòtoprens lan sèlman. Pandan 5 jou sèlman, soti 8 jiyè rive 12, omwens 234 mounn pèdi lavi yo, osnon blese anba bal gang nan Site Solèy. Epi OCHA ap mande gang yo, tanpri sispann atak yo pou penmèt mounn yo jwenn dekwa pou yo manje, pou yo jwenn youn ti dlo pou yo bwè.

Kòmsi Nasyon Zini pa fè ase ann Ayiti, kounnye a se abse sou klou

Mezanmi, men reyalite peyi Dayiti. Men reyalizasyon Nasyon Zini nan peyi a avèk tout misyon mwen deja site yo. Ēske sa ka kontinye toujou pou youn lòt lane ak chèf BINUH a, ki te bat bravo pou defen prezidan Jovnèl Moyiz, ki te fasilite « *Federerasyon gang nan* », sou kontwòl «Jenneral » Babekyou ?

Nou pa ba yo bouch, men lè n konsidere grèv ak gwo manifestasyon ki te fèt Sen Mak jedi pase a, 14 jiyè, kont ensekirite gang ki soti pou bloke tout Nò a avèk lavi chè, nou kwè gen youn lòt vitès ki pase nan sitiyasyon lakay la. Paske pèp la di sa se twòp atò. Nou tande gen gwo manifestasyon k ap planifye nan plizyè lòt vil tou, kote pèp la bouke. Asireman, mounn Pòtoprens p ap ka rete bra kwaze epi kite gang ap pete fyèl yo, tandiske Aryèl Anri ak minis li yo kontinye ap banbile sou do pèp la.

Mwen kwè pral gen youn leve kanpe jeneral, pase pran tout mounn alawonnbadè, epi y ap anvayi toupatou. Yo nan mal, yo nan mal nèt. Nou kapab anfas pi gwo masak ki ka fèt, men nou pa kwè gwo chef yo pral chape fwa sa a. Asireman, nou deja wè sa nan istwa peyi a. Sa yo pran se pa yo. Se pawòl franse a ki pral aplike: « *À peine si les plus justes seront sauvés !* »

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
20 jiyè 2022
raljo31@yahoo.com

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

French acronym. Few in Haiti expect any change in a situation whereby roving gangs have turned the country into hell-on-earth, under the glare, if not the sponsorship of the UN.

From UNMIH, the United Nations Mission in Haiti, quickly metamorphosed into MICIVIH, in association with the Organization of American States, that was first deployed in Haiti in February 1993, to BINUH, which came into existence in 2019, after the most important MINUSTAH (Mission to Stabilize Haiti) that was deployed in 2004, the UN, in our view, has piled up a mountain of failures. Now Haiti is reputed for being overrun by armed gangs that cause death and desolation in families, not even sparing UN employees. Therefore, one wonders what will be different with resolution 2645, unanimously approved by the Security Council last Friday.

As expected, the key concepts and words are in the resolution, not unlike previous ones. In a news and press release by the United Nations Office for Coordination of Humanitarian Affairs (French acronym OCHA) concerning the resolution, we quote profusely.

At the outset the Council reiterates *"the need for all Haitian stakeholders to reach an urgent agreement on a sustainable, time-bound and commonly accepted framework for a Haitian-led political process, allowing for the conduct of inclusive, peaceful, free, fair and transparent legislative and presidential elections as soon as security conditions and logistical preparations permit."* Showing some urgency, the Haitian government is requested to *"provide an update on these matters by 17 October."*

There seems to be an attempt to control the free flow of weapons and ammunition to *"non-State actors engaged in supporting gang violence, criminal activities or human rights abuses in Haiti."* The resolution also *"encourages [member States] to cooperate in preventing illicit arms trafficking and diversion, including by providing and exchanging timely and updated information, in order to identify and combat illicit trafficking sources and supply chains."*

Would it be that that the Security Council finally realizes that the gang members, mostly young men of poor or modest means, couldn't, by themselves, develop and have the international contacts to acquire the sophisticated weapons and be constantly supplied with ammunition to carry out their destructive missions? After all, Haiti has not even one manufacturer of the macabre weapons being used in the internal war which enriches a few to the detriment of the whole nation.

What authority has the Security Council over armed gangs in Haiti?

It remains to be seen whether the order of the Security Council to the gangs will be heeded. In their resolution, the diplomats demand *"an immediate cessation of gang violence and criminal activities."* They would be ready to *"take appropriate measures, as necessary"* to deal with the violators,

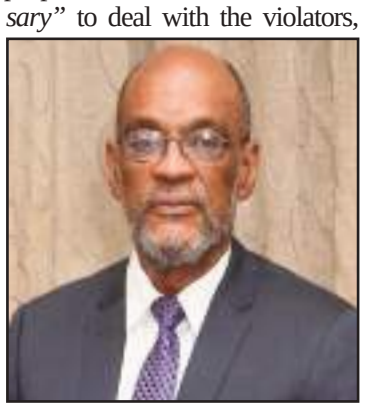

Haiti's de factp Prime Minister Ariel Henry

but nothing of a military nature, as one reads that these *"could include assets freeze or travel ban measures against those engaged in or supporting gang violence, criminal activities or human rights abuses –or otherwise undermine the security of Haiti and the region."* And a timetable for their actions is given: *"Within 90 days from the adoption of the resolution"* which was on July 15.

One wonders what can be accomplished against the gangs for which the Haitian National Police is no match with only *"42 civilian and seconded personnel serving as advisers to BINUH'S police and corrections unit."* Perhaps they'll be able to protect BINUH's employees from being kidnapped for ransom, as has happened in the past. The proposal of the Chinese delegation for a total embargo on arms to Haiti and possibly a regional force to counteract the gangs were not included in the resolution sponsored by the United States and Mexico. Did the US representative manage to convince all that this time there'll be a crackdown on those who provide the weapons and ammunition, obtained for the most part in the US?

UN accomplishments or failures in Haiti

While awaiting to see the results of the latest Security Council resolution on Haiti, we'll point out some key accomplishments—or glaring failures—by various UN missions operating as overlords in Haiti in the past 29 years.

In October 1993, the UN acquiesced to a total embargo on Haiti, at the urging of called for by the exiled President Aristide against his country to force his return to Haiti. That was instrumental in destroying Haiti's economy, which has never rebounded from the effects of that embargo, which is similar to the embargo declared against the country by the enslavers soon after independence in 1804.

With UN blessing, the Haitian Armed forces were dissolved, unconstitutionally, in January 1995, after Aristide had returned to power in Haiti on October 15, 1994, under the protection of some 20,000 Yankee troops. Since then, armies of various foreign countries, under the aegis of the UN have operated in Haiti, at times causing havoc, such as the introduction of cholera in 2010, by Nepalese soldiers. Though the UN finally admitted to some responsibility in the cholera epidemic that caused more than 10,000 deaths, nothing has been done to this day to compensate the families affected. Neither has anything been done for the thousands of fatherless children left in Haiti by the horny UN soldiers.

With no Haitian Armed Forces and a puny National Police

Jimmy (Barbecue) Chérizier, the boss of the Federated gangs.

force created in January 1995, under UN watch, not to say supervision, President Aristide organized his gangs, the *Chimères*, with various units having distinctive names, such as "Red Army," "Saddam Hussein Army," "Sleep in the Woods Army," even "Cannibal Army," and more. When the MINUSTAH arrived in Haiti, during the interim government of Alexandre Boniface and Gérard Latortue (2004-2006), the UN troops had to help in cleaning up the Aristide gangs.

New gangs organized by the "Legal Bandit"

But following the "election," in 2011, of the self-styled "Legal Bandit" Michel/Michael Martelly with the support of the US State Department, under Hillary Clinton, the gangs were reorganized by the new president with the help of his Foreign Minister, who was promoted Prime Minister, Laurent Salvador Lamothe.

On leaving office, President Martelly had a gentleman's agreement with the one chosen to hold unto the presidency until his return to power, the "Banana Man" Jovenel Moïse. After a hitch, during which an interim government took over for one year, the "Banana man" eventually was sworn-in on February 7, 2017. Whereupon, he energized the gangs, with the view of turning them into a militia, similar to the *Tontons-Macoute* thugs of François "Papa Doc" Duvalier, with the view of having the PHTK, *Parti Haïtien Tèt Kale*, or *Bald-Headed* political party, hold to power for 50 years. That was publicly acknowledged by Jack Guy Lafontant, Moïse's first Prime Minister, who held the post from March 21, 2017 to Septemeber 16. 2018.

When, in June, 1920, Jimmy Chérizier, aka Barbecue, set up the

Helen Meagher La Lime, Special Representative in Haiti of The UN Secretary General Antonio Gutteres..

"Gang Federation" with nine gang units under the name ***"G-9 Family and Allies,"*** an action facilitated by President Jovenel Moïse, Helen Ruth Meagher La Lime, head of BINUH, applauded the president for such a novelty. Of course, these are the gangs that are responsible now for the latest massacre in Cité Soleil.

Before we dwell on the latest killings by Barbecue, a former police officer-turned-gang leader, we'll note that, in November 2018, he had organized the infamous "La Saline Massacre," which was denounced by the UN, but which was carried out by on orders of Jovenel Moïse, who had adjoined to Barbecue two top former officials of his government: Fednel Monchéry and Joseph Pierre Richard Duplan. The three were sanctioned under the Magnitsky Act, on Human Rights Day, December 10, 2020, by the U.S. Treasury, under President Donald Trump, who didn't want to go out of office without distancing his administration from this crime that had gained international publicity. Mind you, this was two years after the fact.

Another UN unit details the latest killings in Port-au-Prince

Interestingly, on Saturday, a day after the announcement of the one-year extension of the BINUH mandate by the Security Council, Jeremy Laurence, spokesperson for UN Humanitarian Affairs Coordination Office (OCHA) provided some statistics on the latest massacres in Haiti. He said: *"We have so far documented, from January to the end of June, 934 killings, 684 injuries and 680 kidnappings across the capital. Over a five-day period, from 8-12 July, at least 234 more people were killed or injured in gang related violence in the Cité Soleil area of the city."*

Moreover, he noted that *"most of the victims were not directly involved in gangs and were directly targeted by gang elements. We have also received new reports of sexual violence."* Not unlike the call of the Security Council for the gangs to cease and desist, Jeremy Laurence says, the organization he represents *"is calling on gang member and those supporting the violence, to immediately cease their activities, which are impacting many of the most vulnerable citizens living in extreme poverty."*

While the Haitian government is denounced for being passive in the face of gang activities, nothing is said about the UN's BINUH, the current enforcer for the international organization in Haiti. And Mr. Laurence admonishes: *"The right to life is the supreme right under international human rights law, and the State has a duty to protect that right, including from threats emanating from private individuals and entities."*

The United Nations failed Haiti

Under various Haitian leaderships, except under the interim government of Alexandre-Latortue (2004-2006), the UN has been a failure. In that short period, the MINUSTAH provided support to the Haitian National Police, under the leadership of Police Chief Mario Andrésol to deal with the gangs that were left by Aristide.

Will the latest attempt of the Security Council to zero in on those supporting the gangs financially and logistically represent a departure from the norm? Will there be a change for the better, within the next three months, when the first update on the Haiti situation is expected?

Meanwhile, the Haitian people, crying ***"Nou bouke"*** (We're tired) of the situation, have given a new signal, as happened in Saint Marc, last Thursday, July 14. Thousands took to the streets, chanting: ***"We won't take it no more!"*** They were alluding to the widespread insecurity and the threat by the gangs, operating north of the capital, to cut off the northern part of the country from Port-au-Prince, just as their comrades have done to the southern part of the country since June 1st, 2021, under the glare of BINUH!

A Creole phrase expresses the current mood of the Haitian people: ***"Nou nan mal, nou nan mal nèt!"*** (Things are so bad, we'll dare it all!) That portends a major upheaval with unforeseen consequences.

RAJ
20 July 2022
raljo31@yahoo.com

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 8

LIVRES en folie
28 ÉDITIONS
DU 13 AU 19 JUIN 2022
Vente online
www.livresenfolie.com
ÉDITIONS HENRI DESCHAMPS
Auteur : Eddy Cavé
Titre du livre
Haïti : Extermination des Pères fondateurs et Pratiques d'exclusion

VAKSEN YO RAPWOCHE NOU
Vaksinasyon pwoteje ou pou w pa vin malad grav ak COVID-19.
PRAN VAKSEN EPI RETE AJOU AVÈK RAPÈL OU YO.
Pou jwenn yon kote k ap bay vaksen, ale sou nyc.gov/vaccinefinder oswa rele 877-829-4692.
NYC VACCINE FOR ALL: SAFE, FREE, EASY
NYC Health
Eric L. Adams Majèstè
Ashwin Vasan, MD, PhD Mèsèn Komisyon

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 9

DÉCOUVERTES D'ARMES IMPORTÉES CLANDESTINEMENT

Seule la pointe de l'iceberg est exposée

Qu'en était-il quand Romel Bel était aux commandes ?

Suite de la page 1

le couple, basé à Miami, propriétaires de la compagnie, qui avait expédié les containeurs, n'est pas atteignable par la Justice haïtienne.

Gregory Moraille et Michèle Corvington Moraille, responsables d'Alliance International Shipping, expéditeurs des colis adressés à l'Église épiscopale ayant pour destination l'Église épiscopale, située à la rue Rigaud, à Pétion-Ville, sont, jusqu'à nouvel ordre, à l'abri de toute poursuite de la part des autorités haïtiennes.

Toutefois, des observateurs doutent qu'ils puissent être inquiétés de quelque manière, car leur responsabilité consiste uniquement à expédier les marchandises consignées à l'adresse qui leur a été fournie par le client expéditeur.

Pour l'instant, les policiers, à la Douane de Port-de-Paix, sont en possession d'un total de 175 000 cartouches, qui ont été interceptées et confisquées, comme corps du délit.

Dans la foulée, Rébecca Étienne, la directrice de la Douane de Port-de-Paix, a été transférée à celle de Port-au-Prince, où venait d'éclater le scandale des cargaisons d'armes et de munition arrivées là dans un container en provenance de Miami. On ignore à quelle fin a été transférée Mme Étienne dont le sort n'est toujours pas clair.

Port-de-Paix, plaque tournante du trafic d'armes et de munitions

Tandis qu'à la Douane de Port-au-Prince, les autorités s'enfoncent dans l'enquête autour de la cargaison d'armes et de munitions, que des faussaires semblent avoir voulu introduire dans le pays, par usage de faux, au détriment de l'Église catholique, il semble qu'à Port-de-Paix, les autorités policières et judiciaires soient aux aguets, soupçonnant d'autres containers qui y sont arrivés. Avec le dernier mot d'ordre imposé par le nouveau directeur de l'Administration générale des Douanes (ADG) demandant aux agents douaniers de passer tous les containers au peigne fin, d'aucuns pensent que les cargaisons illicites qui ont été jusqu'ici interceptés sont rien à côté de ce qui reste à inspecter.

Selon des informations attribuées à des individus évoluant dans l'entourage de plusieurs agents douaniers, à la métropole du Nord-Ouest, pas moins de dix containers sont jugés « *suspects*», donc passibles de receler du «*cargo défendu* ». Surtout que cet informateur décline d'identifier le propriétaire, et que ce dernier possède des contacts hauts placés dans le gouvernement pour l'aider à évider l'inspection rigoureuse, qui entre dans le cadre des nouvelles dispositions prises par le DG, à Port-au-Prince.

Une ex-première dame et un sénateur dénoncés

À la lumière des dernières découvertes faites aux Douanes de Port-au-Prince et de Port-de-Paix, les rumeurs faisant état de l'utilisation de ces deux ports d'entrée pour faire aboutir, sans problèmes, à leurs propriétaires des armes et munitions destinées à la contrebande, prennent une allure extrêmement sérieuse. Surtout que, dans ces mêmes milieux proches de la Douane de Port-de-Paix, on parle de containers, présentement en passe de vérification, appartenant à l'ex-première dame Martine Moïse et au sénateur Rony Célestin.

Si les vérificateurs et les agents douaniers, suivant les nouvelles consignes administratives, soumettent effectivement tous les containers arrivés aux Douanes à une inspection rigide, il y a de fortes chances que soient exposées les activités mafieuses criminelles auxquelles se livrent les grands manitous du pouvoir.

On se demande si l'ex-député lié à ces containers suspects œuvre pour lui seul ou bien de concert avec d'autres. Il est fort possible que les vrais propriétaires de containers en question se fassent représenter par des personnes dotées de moyens de couper les fils administratifs susceptible d'entraver le « *libre passage* » de leurs marchandises, à la Douane, auquel ils sont habitués.

De toute évidence la Douane de Port-au-Paix constitue une plaque tournante du trafic d'armes et de munitions. Ceux qui ont pris l'habitude de l'utiliser, au fil des mois, pour ne pas dire des ans, semblent être pris de court par les derniers événements, ne pouvant pas encore trouver d'autres moyens de se tirer d'affaires. Surtout, ces derniers jours que, suite aux récentes découvertes effectuées à Port-au-Prince et à Port-de-Paix, les projecteurs sont dirigés sur les activités dans ces deux installations douanières.

Mais, quand on y pense bien, ces découvertes, qui ont été faites à ces deux Douanes ne sont pas produites sous l'administration de Romel Bell. Ce qui laisse croire que les contrebandiers, trafiquants d'armes et de munitions, ainsi que d'autres importateurs de produits illicites trouvaient une collaboration totale auprès du directeur général Bell.

Selon toute vraisemblance, la mise en disponibilité inopinée de Romel Bell, comme directeur général de l'ADG, constitue un casse-tête pour ses amis, soudain privés de la garantie du débarquement « *sans anicroches* » de leurs cargaisons.

L.J.

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 10

ÉDITORIAL

Le dernier carnage à Cité Soleil, le comble de la flétrissure à Ariel Henry

Les tueries à répétition perpétrées par les gangs armés, sur les habitants des quartiers défavorisés, de la capitale, n'ont cessé de révolter l'opinion publique contre les autorités affichant leur totale indifférence par rapport à ces crimes collectifs. Le pays n'a pas encore fini de demander justice pour les victimes de La Saline, du Bel-Air, de Carrefour-Feuilles, de Bas-Delmas, de Ravine Pintade, de Martissant, de Croix-des-Bouquets, de Torcel, de Croix-des-Missions et de Cité Soleil, que cette dernière commune de Port-au-Prince s'est retrouvée encore sous l'attaque des bandits agissant avec une férocité et une cruauté légendaires.

Bien que le bilan du dernier carnage perpétré contre les résidents de Brooklyn, faisant partie du plus grand bidonville d'Haïti, reste encore provisoire, après avoir été évalué à plus de 300 morts (par le Réseau national de défense des droits humains — RNDDH), au moins 160 blessés, en sus de dizaines de maisons détruites et des milliers de déplacés, les autorités s'enfoncent dans le silence. Pas un seul communiqué de presse ou, tout au moins, un tweet du Premier ministre de facto offrant ses sympathies ou celles de son gouvernement aux victimes et à leurs parents. C'est la même attitude qu'affichent les autres institutions de l'État, en la circonstance. D'aucuns diraient que cette attaque des gangs de la *« Fédération G-9 en famille et alliés »*, dirigée sur cette population, était planifiée avec Ariel Henry et son équipe. Leur silence en dit long.

En effet, en matière de violence des hommes armés sur les populations civiles et innocentes, le Premier ministre de facto présente la même attitude que Jovenel Moïse resté silencieux, jusqu'au bout, face aux massacres des gangs, appuyés par des franges mafieuses de la Police nationale, de toute évidence, cautionnées par le pouvoir. Pas une expression de condoléances à l'endroit des familles des victimes ou de condamnation des actes criminels des bandits, nationalement et universellement dénoncés. À la liste signalée plus haut, il faut ajouter d'autres cas, individuels ou collectifs, répertoriés au quotidien, que les autorités PHTKistes, sous des leaderships différents, ont ignoré souverainement. Dans de tels cas, le constat est patent : Jovenel Moïse et Ariel Henry, blanc bonnet et bonnet blanc ! Et Michel Martelly, idem!

Dans le cas du neurochirurgien-politicien, près de trois semaines après le massacre criminel de Cité Soleil, la primature et les autres institutions gouvernementales n'ont pipé mot, les victimes, à leurs yeux, n'étant pas des êtres humains. À l'instar du président de facto défunt, Ariel Henry et ses collaborateurs politiques sont restés muets, comme la tombe, face aux massacres de « *400 Mawozo* » et de « *Chen Mechan* » sur les citoyens de Croix-des-Bouquets et Croix-des-Missions, en mai dernier; ou les assassinats orchestrés contre les habitants de Torcel par Vitelhomme Innocent et ses hommes, il y a à peine trois semaines. Ou encore la descente du gang « *5 Secondes* » de Village de Dieu, dirigé par Johnson André, plus connu sous le pseudonyme Izo, sur le Palais de Justice, qu'il occupe jusqu'à date. Sans oublier les assassinats perpétrés quotidiennement, surtout à Port-au-Prince, depuis quelque temps, de routine, lancées par les gangs de Gran Ravin, de Ti-Bwa et de Village de Dieu, sur les populations de Martissant et d'autres communautés peuplant le sud de la capitale. Aussi bien que les kidnappings individuels, à Port-au-Prince, ou collectifs de passagers, à bord d'autobus sur les routes nationales. Même attitude d'indifférence à l'égard d'autres crimes, dont sont victimes les citoyens.

À la lumière de tous ces faits, on ne peut que conclure à l'adhésion d'Ariel Henry au programme politique de Jovenel Moïse. Le choix qu'il a fait de celui-là comme Premier ministre s'inscrit, à n'en point douter, à l'assurance de la continuité du PHTK au pouvoir (version Moïse), en la personne du neurochirurgien, qu'il a trié sur le volet parmi tant d'autres alliés politiques menant présentement avec acharnement campagne pour que justice soit rendue au président défunt victime de cet assassinat crapuleux.

Aucun doute : Ariel Henry s'est volontairement embarqué au programme politique de son patron lui dictant ses mots d'ordre d'outre-tombe, en vue de la destruction de la société haïtienne, dont le principal volet consiste à décimer les résidents des quartiers défavorisés. Alors que ces zones du pays, particulièrement, à la capitale, produisent le plus grand nombre d'électeurs per capita, qui n'adhèrent pas au PHTK.

Cette guerre meurtrière déclenchée par les gangs armés, cherchant à se détruire l'un l'autre, et qui fait de nombreuses victimes au sein de paisibles citoyens et citoyennes, y compris des femmes et des enfants à bas âge, attire l'attention sur la complicité et l'hypocrisie caractéristiques du comportement du régime en place et la communauté internationale, en la personne du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Alors qu'Ariel Henry et son équipe esquivent leurs responsabilités de maintenir la paix dans le pays et à Cité Soleil, en sus d'assurer la protection des citoyens, un communiqué du BINUH invite les belligérants à mettre fin à la guerre. Le texte de ce document évite habilement d'appeler les autorités haïtiennes à remplir leurs devoirs à l'égard du pays et des populations.

En tout cas, après les attaques initiales des quatre à six jours, suivies d'une pause auto-imposée par les bandits eux-mêmes, ces derniers ont repris les hostilités faisant de nouvelles victimes et des dégâts additionnels. Encore, sans l'intervention des forces de l'ordre visant à sauver la vie des personnes, ou, au moins, un appel au cessez-le-feu de la part des autorités. Celles-ci se complaisent dans leur indifférence, par rapport aux massacres infligés sur les communautés défavorisées, en raison de la complicité dont elles bénéficient auprès des entités internationales représentées par le BINUH.

Faut-il passer sous silence l'attitude des différents secteurs du pays affichant une réserve inhabituelle, face aux massacres des gangs, mais surtout à la lumière de cette dernière, à Cité Soleil, qui ont fait des centaines de victimes dont le bilan continue de s'élever ? À part l'Église catholique, qui a, par l'organe du l'archevêque de Port-au-Prince, Mgr Max Leroy Mésidor, dénoncé sans appel ces crimes, c'est aussi le silence total des uns et des autres.

Certes, les milieux des affaires, des industriels, et les autres sectes religieuses, en sus des entités socioprofessionnelles, ainsi que les personnalités de marque du pays s'enfoncent dans un profond silence à l'égard de ce carnage. Assurément, cette attitude conforte l'équipe au pouvoir, dont le mutisme devant ces actes criminels la font démériter, aux yeux du pays.

En effet, Ariel Henry, au pouvoir, a déjà trop fait — ou omis de faire —, pour se faire frapper d'ostracisme par la grande majorité des citoyens. Ce qui se passe présentement, à Cité Soleil, est le comble de flétrissure. Ayant, à ce point, failli à sa mission, à l'égard du pays, il n'a pas besoin qu'on lui montre la porte. Faute de l'action, qui s'impose, de sa part, en pareilles circonstances, les citoyens ont l'impérieuse responsabilité de l'éjecter de la primature.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série élaque
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514-371-6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Faidherbe, Ist Rt Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tel. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US. pour six (6) mois
90.00 $ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF. pour six (6) mois
1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US. pour six (6) mois
$160.00 US. pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS. pour six (6) mois
125 EUROS. pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 11

EDITORIAL

The greatest carnage in Cité Soleil, the worst stain on Ariel Henry

The repeated killings perpetrated by armed gangs, on the inhabitants of the underprivileged neighborhoods of the capital, have not ceased to revolt public opinion against the authorities displaying their total indifference to these collective crimes. The country has not yet finished demanding justice for the victims of La Saline, Bel-Air, Carrefour-Feuilles, Bas-Delmas, Ravine Pintade, Martissant, Croix-des-Bouquets, Torcel, Croix-des-Missions, and Cité Soleil, as the latter commune of Port-au-Prince has once again found itself under attack by bandits acting with legendary ferocity and cruelty

Although the death toll from the latest carnage perpetrated against the residents of Brooklyn, part of the largest shantytown in Haiti, is still provisional, having been estimated at more than 300 dead (by the National Network for the Defense of Human Rights — RNDDH), at least 160 wounded, in addition to dozens of destroyed houses and thousands of displaced people, the authorities remain silent. Not a single press release or, at least, a tweet from the de facto Prime Minister offering his sympathies or those of his government to the victims and their relatives. This is the same attitude displayed by other state institutions in the circumstances. Some would say that this attack by the "G-9 family and allies" gangs on this population was planned with Ariel Henry and his team. Their silence speaks volumes.

In fact, in terms of violence by armed men against innocent civilians, the de facto Prime Minister has the same attitude as Jovenel Moïse, who has remained silent until the end, in the face of the gang massacres, supported by mafia-like bangs of the National Police, obviously backed by the government. Not a single expression of condolences to the families of the victims or condemnation of the criminal acts of the gangs, nationally and universally denounced. To the list mentioned above, we must add other cases, individual or collective, listed on a daily basis, which the PHTKist authorities, under different leaderships, have sovereignly ignored. In such cases, the observation is obvious: Jovenel Moïse and Ariel Henry, white hat and white hat!

In the case of the neurosurgeon-politician, nearly three weeks after the criminal massacre of Cité Soleil, the primacy and other government institutions have not said a word, as the victims, in their eyes, are not human beings. Following the example of the de facto president, Ariel Henry and his political collaborators have remained silent, like the grave, in the face of the massacres of "400 Mawozo" and "Chen Mechan" on the citizens of Croix-des-Bouquets and Croix-des-Missions, last May; or the assassinations orchestrated against the inhabitants of Torcel by Vitelhomme Innocent and his men, barely three weeks ago. Or the raid of the gang "5 Seconds" of Village de Dieu, led by Johnson André, better known under the pseudonym Izo, on the Palais de Justice (Palace of Justice building,) which it occupies to this day. Without forgetting, the assassinations perpetrated daily, especially in Port-au-Prince, for some time, routine, launched by the gangs of Gran Ravin, Ti-Bwa and Village de Dieu, on the populations of Martissant and other communities populating the south of the capital. As well as individual kidnappings in Port-au-Prince, or collective kidnappings of passengers on buses on the national roads. The same attitude of indifference towards other crimes of which the citizens are victims.

In light of all these facts, one can only conclude that Ariel Henry adheres to the political program of Jovenel Moïse. His choice of the latter as Prime Minister is, without a doubt, part of the assurance of the continuity of the PHTK in power (Moïse version), in the person of the neurosurgeon, whom he handpicked from among many other political allies who are currently campaigning tirelessly for justice for the deceased president, victim of this heinous assassination

There is no doubt that Ariel Henry has voluntarily committed himself to the political agenda of his boss, dictating to him his watchwords from beyond the grave, with a view to the destruction of Haitian society, the main component of which consists of decimating the inhabitants of the underprivileged areas. While these areas of the country, especially in the capital, produce the largest number of voters per capita.

This murderous war unleashed by armed gangs, seeking to destroy each other, and which causes many victims among peaceful citizens, including women and young children, draws attention to the complicity and hypocrisy that characterize the behavior of the regime in place and the international community, in the person of the United Nations Integrated Office in Haiti (BINUHA). While Ariel Henry and his team are shirking their responsibilities to maintain peace in the country and in Cité Soleil, in addition to ensuring the protection of citizens, a BINUH communiqué invites the belligerents to end the war. The text of this document cleverly avoids calling on the Haitian authorities to fulfill their duties to the country and the people.

In any case, after the first four to six days of attacks, followed by a self-imposed pause, the bandits have resumed hostilities, causing new victims and additional damage. Again, without the intervention of law enforcement to save lives, or at least a call for a cease-fire from the authorities. The indifference of the authorities in the face of the massacres inflicted on disadvantaged communities is due to the complicity they enjoy with international entities represented by UNIHRO.

Is it necessary to remain silent about the attitude of the different sectors of the country, showing an unusual reserve in the face of the gang massacres, but especially in the light of the latter, in Cité Soleil, which have caused hundreds of victims whose death toll continues to rise? Apart from the Catholic Church, which, through the intermediary of the Archbishop of Port-au-Prince, Mgr. Max Leroy Mésidor, has denounced these crimes without appeal, there is total silence on all sides.

Certainly, the business community, industrialists, other religious sects, in addition to the socio-professional entities, as well as the personalities of the country, sink into a profound silence in the face of this carnage. Certainly, this attitude comforts the team in power, whose silence in the face of these criminal acts makes them look bad in the eyes of the country.

Indeed, Ariel Henry has already done too much — or failed to do — in power, to be ostracized by the vast majority of citizens. What is happening now, in Cité Soleil, is the height of dishonor. Having failed so terribly the country at this point, he does not need to be shown the door. In the absence of necessary action on his part in such circumstances, the citizens have an imperative responsibility to eject him from the Prime Minister's Office.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Sème étage
Port-au-Prince, Haïti
tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514.321.6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M3C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valeur
13 K Avenue Feldheims, Bt Rt Apdt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat français

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 12

Sports

Suite de la page 16

Tout n'est peut-être pas perdu, puisqu'on va arriver aux barrages, qui seront un tournoi d'un niveau élevé dans lequel on n'aura pas droit à la défaite. En mettant en place un bon encadrement, avec un staff technique; en élisant un team manager femme habitué au fonctionnement d'équipe féminine, au moins, et surtout, en commençant à travailler tout de suite, parce que les barrages seront d'un niveau supérieur, les Africaines, Asiatiques et Européennes sont très avancées

Février c'est demain

Tel est le slogan ! Immédiatement, les préparatifs lancés en Haïti, l'Équipe nationale est en mesure de se battre pour aller quand même au Mondial.

Il faudra, entre temps, que la Fédération haïtienne de football (FHF) fasse, avec le gouvernement haïtien, et un cabinet d'avocats d'immigration reconnu, afin de régulariser les statuts des jeunes joueuses, aux États-Unis, notamment les gardiennes, qui jouent Kerly Théus, Daphnée Auguste, Edgenie Joseph, Jonie Gabriel, Naphtaline Clerméus, qui joue aussi en collège, au Texas, joyaux offensifs Rachelle Carémus et Abaina Louis; des valeurs confirmées comme Soveline Beaubrun, qui évolue à l'université du Texas, Émeline Charles, Taïna Gervais, Naphatalie Norte, Rosianne Jean, Bélangie Adrien et Vladine Mervilus, dont il il faudra régulariser le statut migratoire, pour avoir un effectif disposant de tous nos atouts pour nous battre pour l'un des trois billets disponibles pour les 12 sélections engagées dans les barrages.

Il faudra surtout effacer toutes les hypocrisies et décisions indécentes, qui ont été le cas. Pour atteindre un objectif aussi noble, il faudra mettre fin à l'exclusion scélérate des filles, qui sont des valeurs sûres du football féminin formées pendant des années, au prix de mille et un sacrifices. Ainsi, des joueuses de la valeur de Mélissa Dacius, qui a réussi une belle saison avec le club réputé de Nîmes, un des produits d'or de Camp Nous; Nélourdes Nicolas, qui a réussi une belle saison en France avec beaucoup de buts, et qui a été « *ignorée* » systématiquement dans les dernières sélections. Même cas de figure pour la grande Gonavienne Johanne Laporte, titulaire en club, pièce importante du onze national féminin, qui joue en France régulièrement. Il faudra surtout arrêter d'exclure Phiseline Michel, elle aussi très active en France et souvent titulaire en équipe nationale.

Un des points majeurs, la quasi mise à l'écart de Mikerline Saint-Félix, qui a été l'avant-centre titulaire des équipes nationales de jeunes, elle aussi plusieurs fois buteuse avec son club français Mantoban FC, des valeurs sûres qu'on ne peut continuer d'exclure. Il faudra compter sur ce beau monde, surtout qu'on ne joue plus de championnat féminin, depuis très longtemps.

L'Océanie, c'est à l'autre bout du monde, au bout de plus de 14 heures de différence d'heure. Il faudra donc arriver dans la zone, au mieux 15 jours d'avance, pour espérer une bonne adaptation au décalage horaire, s'il faut espérer une expression optimale de notre équipe.

Voilà donc le scénario qui s'ouvre devant la Sélection nationale ayant le regard fixé sur les barages.

J.B.

Suite de la page 16

ans, continuellement dans l'instabilité politique, nous ne développons pas assez notre potentiel touristique et culturel, notre économie est bancale, en nette régression. Et enfin, l'insécurité galopante de ces dernières années a complètement ruiné et traumatisée le peuple haïtien. Nous avons perdu le contrôle sur tout. Mais cela n'empêchait au football de nous faire encore rêver, il nous rendait fiers, par rapport à nos voisins. Nos équipes de football, quant à elles, étaient supérieures face à leurs homologues de la République voisine. À chaque fois qu'on les affrontait, on savait qu'on était meilleur, on savait qu'on allait gagner et ça nous procurait du plaisir. Mais toute cette confiance, qui caractérisait le football haïtien, était le fruit de plusieurs heures d'entrainements cumulées du programme sérieux de Camp Nous, de la discipline et de la rigueur. Le hasard n'avait pas sa place, ni la surprise, d'ailleurs.

Haïti a été éliminé d'une compétition au cours de laquelle les Dominicains ont joué la finale contre les Américains, face auxquels ils ont perdu, en passant (0-6). Ils vont jouer la première Coupe du monde de leur histoire et leurs premiers Jeux olympiques. Nous avons presque tout gâché, cette année, dans le football. Nos dirigeants ont systématiquement choisi l'échec au lieu du succès. Il n'y a pas de programme en vigueur pour le football des jeunes, il n'y a pas de championnat, il n'y a pas de discussion avec les dirigeants de clubs pour envisager une reprise des activités sportives, il n'y a absolument rien. Il y a pourtant des leçons à tirer des participations de toutes nos sélections, qui ont joué des compétitions internationales cette année. Nous avons vu des sélections avec de joueurs talentueux, des entraîneurs dévoués, mais la préparation nous faisait défaut.

Cela dit, tout n'est pas perdu. Néanmoins, si rien n'est fait pour reloger les jeunes, au ranch de Croix des Bouquets ou ailleurs, pour qu'ils puissent recommencer à travailler ensemble, de manière constante, nous perdrons notre place parmi les meilleurs de la zone et nous allons devoir, une nouvelle fois, passer par les barrages pour atteindre les dernières phases. On a travaillé beaucoup trop dur pour être au sommet, nous ne pouvons pas cracher sur les efforts et les sacrifices des dirigeants passés.

R.S.

VOLLEY-BALL U21

Haïti sacrée de la CAZOVA 2022

Par Ricot Saintil

C'est à Trinidad & Tobago que s'est déroulé le tournoi 2022 de Volley-ball U21 de la Caraïbe, sous la direction de l'Association de volley-ball de la Zone Caraïbe (CAZOVA). Cinq équipes, dans la catégorie masculine, ont pris part à cette édition, qui a été disputée du 7 au 11 juillet 2022. Le Trinidad, pays hôte de la compétition, la Jamaïque, les Îles Vierges américaines, le Suriname et Haïti se sont affrontés dans des matchs de très haut niveau.

Haïti s'est emparée du titre de champion en remportant quatre victoires, en autant de match. Une performance majuscule, qui met en exergue le travail colossal de la Fédération haïtienne de volley-ball, qui a su prendre les dispositions nécessaires, malgré le contexte difficile actuel, de maintenir les volleyeurs et volleyeuses dans un état d'esprit compétitif, avec, notamment, des entraînements et des matches entre les équipes de volley-ball des villes de province.

En effet, ce sport n'a pas

Margaret Grahamoyens de sa politique.

chômé en Haïti, malgré les difficultés liées au Coronavirus, et surtout à l'insécurité grandissante qui sévit à Port-au-Prince. À la fin du mois de décembre 2021, la Fédération haïtienne de volley-ball a réuni, dans le Nord, des centaines de jeunes des villes de province pour s'affronter entre eux. Les équipes de Ouanaminthe, du Cap, du Bas-Artibonite de La Jeune, etc., se sont affrontées dans des matchs rythmés. Et cette année, pour la fête de Pâques, dans la ville de Pignon à La Jeune, dans le département du Centre, plus de 500 jeunes se sont retrouvés pour taper dans le ballon. Le volley-ball a réussi à s'en sortir du piège de l'idée fausse que tout est à l'arrêt en Haïti, quand c'est l'enfer à Port-au-Prince. Les volleyeurs et volleyeuses se sont conviés à La Jeune et ont pu exercer leur art. Ce qui se passe à Port-au-Prince, loin de les traumatiser, leur a donné la force et le courage de jouer au volley entraînant l'espoir que l'État prendra un jour ses responsabilités.

Le volley-ball haïtien ne pouvait pas rêver mieux que d'une participation d'une des équipes haïtiennes à une compétition internationale. La dernière participation du volley-ball haïtien, à cette compétition, remonte à 2018, l'équipe haïtienne avait pris la deuxième place. Ces jeunes volleyeurs n'avaient qu'une seule envie, celle de pouvoir affronter des équipes de la zone. Cette compétition ne pouvait pas mieux tomber pour eux.

En effet, n'ayant pas pu emmener l'équipe féminine

Estakend Beauvoir, le capitaine de l'équipe haïtienne de de volley-ball, désigné joueur le plus utile, recevant la coupe, couronne du titre de championne.

U21, qui a été sacrée en 2015, à la CAZOVA, c'est finalement l'équipe masculine des moins de 21 que la FHV a choisi pour représenter Haïti dans cette compétition qu'elle a d'ailleurs remportée haut la main. Un sans-faute pour les jeunes Haïtiens, qui ont brillamment gagné leurs quatre matches pour s'adjuger du titre de champion.

Haïti, pour son entrée en lice dans la compétition, le vendredi 7 juillet, a gagné, contre la Jamaïque, 3 sets à 1; pour son deuxième match, elle a encore lâché un set en s'imposant 3 à 1contre l'équipe de Suriname. Par contre, elle a été sans pitié contre les Îles Vierges américaines, qu'elle a pulvérisée 3 sets à 0. Et, le lundi 11 juillet, pour son dernier match, l'équipe haïtienne a donné une raclée aux Trinidadiens)3 sets à 0). Les Haïtiens ont livré des matchs spectaculaires qui leur permettront de s'améliorer pour les compétitions à venir.

Les volleyeurs, à la lumière des résultats engrangés

Suite en page 14

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 13

LE CHEF DU MCI DIT VOULOIR JUGULER LA CRISE DE CARBURANTS

Ricardin Saint-Jean peut-il se donner les moyens de sa politique ?

Des arrestations opérées; les scellées apposées sur des stations-services...

Suite de la page 1

flagrant délit de distribution clandestine de ces produits.

Accompagné d'autorités judiciaires et de la Police Nationale, Ricardin Saint-Jean a effectué des visites d'inspection à plus d'une dizaine de stations d'essence, lundi (18 juillet). Au cours de ces descentes, un propriétaire pris en flagrant délit de distribution clandestine d'essence a été arrêté ainsi que son employé. Le patron du MCI a annoncé aussi la posée des scellées sur deux autres pompes, à Pétion-Ville, qui distribuaient le produit illégalement, à des personnes qui le revendait sur le marché noir. En outre, a encore indiqué ce ministère, plusieurs propriétaires de stations (au moins une dizaine) ont été forcés de rouvrir leurs installations, qui avaient été fermées alors que celles-ci n'étaient pas en rupture de stock.

« Nous allons employer les moyens forts »

Dans le cadre de ces sorties, contre les propriétaires de pompes récalcitrants, Ricardin Saint-Jean dit ne pas négliger les grands moyens pour rétablir l'ordre dans ce secteur. Aussi, a-t-il déclaré : « *Nous allons employer les moyens forts pour régulariser la distribution du carburant sur le marché local* ».

Selon lui, les moyens «*coercitifs* » sont ceux qu'il faut pour mettre les pompistes en demeure de vendre l'essence «*prioritairement aux automobilistes* », afin d'éviter que la distribution des produits pétroliers ne devienne la chasse gardée d'individus qui les stockent pour être distribués au prix fort aux automobilistes trouvant à sec les stations visitées.

Bien que cette levée de boucliers du ministre du Commerce et de l'Industrie soit dirigée sur les pompes de la capitale, dont certaines font l'expérience du nouveau régime imposé, les consommateurs des provinces, où le gallon distribué sur le marché informel se vend jusqu'à 1 500 gourdes, la situation est intenable. Dans le monde des chauffeurs de taxis motos, en particulier, l'humeur est à la « *revendication musclée* », c'est-à-dire utiliser tous les moyens pour porter les autorités à tenir compte de leurs revendications.

S'approvisionner de l'autre côté de la frontière

Si les consommateurs du Grand Sud, confrontés également à la rareté de produits pétroliers entraînant des hausses spectaculaires du gallon d'essence sur le marché informel, sont victimes des caprices des distributeurs insensibles à une telle crise, dans le Nord du pays, surtout dans les communautés frontalières, ils trouvent soulagement outre-frontière.

À Dajabon, au Nor-est, et à Pédernales, au Sud-est, les automobilistes, notamment les chauffeurs de taxis-motos, traversent la frontière pour s'approvisionner aux pompes dominicaines. Non seulement, ils sont l'objet d'un accueil courtois, de la part des vendeurs dominicains, ils ne sont pas soumis aux caprices des distributeurs faisant grimper les prix, comme c'est le cas en territoire haïtien.

Jusqu'à nouvel ordre, les acheteurs de gazoline venus d'Haïti s'approvisionnent sans problème. Au fait les Dominicains n'ont aucune objection à ce que les Haïtiens viennent faire le plein chez eux. En ce qui les concerne, l'approvisionnement en essence des automobilistes venus d'Haïti ne va pas déclencher une carence de ces produits, en République dominicaine.

Reprise des activités au Terminal Varreux, après l'arrêt temporaire des hostilités à Cité Soleil.

Le secteur pétrolier désormais vulnérable

Depuis l'avènement du PHTK au pouvoir, la gestion des affaires du pays est devenue aléatoire, en raison des ponctions effectuées sur le Budget de l'État par la famille présidentielle, une tendance lancée par Michel Martelly, mais qui s'est intensifiée de manière indécente avec Jovenel Moïse. Le phénomène du gouvernement devant des arriérés de salaire de plusieurs mois, voire même des années, à des membres du personnel administratif, même des diplomates, met les décideurs du pays en position de déshabiller Pierre pour habiller Paul. C'est-à-dire détourner une partie des allocations d'un département à un autre, à cause du vol perpétré par les dirigeants au sommet, contre la caisse publique.

On en veut pour preuve, sous Jovenel Moïse, le détournement des allocations des départements ministériels pour financer sa « Caravane », un projet qui ne figurait pas dans le budget. Au fil des dix dernières années, les détournements à répétition accumulés ont, en quelque sort, «*décapitalisé* » l'État, créant un manque à gagner permanent ayant un impact négatif sur les dépenses publiques.

La crise de produits pétroliers, qui commençait à se déclarer occasionnellement, sous Michel Martelly, s'est accentuée davantage, sous l'administration de Moïse, jusqu'à devenir permanente. Au point où le gouvernement ne peut plus assurer la livraison régulière de produits pétroliers dans le pays.

Les crises récurrentes qu'a connu le marché de produits pétroliers, dans les années 2019 à 2021, se sont soldées par l'abandon du marché haïtien par NOVUM, le fournisseur américain, basé au Texas, au profit de la Prebel-Rish Haïti, société dont fait partie les deux beaux-frères de Michel Martelly, Charles Saint-Rémy, alias Kiko, et Gesner Champagne. Frustrés à leur tour par le gouvernement haïtien se trouvant dans l'impossibilité de payer les factures à leur compagnie, à la suite de livraisons successives restées impayées, les deux alliés du pouvoir avaient fini par intenter un procès, dans un tribunal américain, au gouvernement PHTKiste, pour le forcer à respecter ses engagements envers Prebel-Rich Haïti, société américaine dont Saint-Rémy et Champagne étaient des actionnaires et représentants en Haïti.

Ricardin Saint-Jean, ministre du Commerce et de l'Industrie,, saura-t-il se donner les moyens de sa politique.

Suite à ces mauvais moments qu'a connu le régime PHTK, par rapport à l'approvisionnement du pays en produits pétroliers, le Bureau de monétisation des programmes d'aide au développement (BMPAD) a été exclu, par le gouvernement de ces transactions, jugeant plus avantageux de libérer celui-ci de l'obligation d'assurer le paiement des commandes de produits pétroliers. Une décision qui a mis fin au calvaire auquel se trouvait confronté le BMPAD, au moment de s'acquitter de la dette sur l'achat de ces produits.

Kouri pou lapli, tonbe nan basen

Ayant libéré le BMPAD de cette responsabilité, les autorités PHTKistes, sous la direction d'un exécutif monocéphal ayant à sa tête le Premier ministre de facto Ariel Henry, a cru réaliser un « *exploit* » en faisant choix d'un consortium de distributeurs locaux, de produits pétroliers, pour assurer l'approvisionnement du pays en gazoline. Désormais, le gouvernement, par le truchement du BMPAD, est libéré du fardeau du paiement de la facture pétrolière. Mais, c'est comme dit le proverbe créole « *Kouri pou lapli, tonbe nan basen* ».

Le revers de la médaille : ces compagnies pétrolières, se trouvent, à leur tour, confrontées à un problème de liquidités, se voyant dans l'impossibilité de trouver suffisamment de devises pour s'acquitter des dettes et à effectuer des achats. Un problème qui force à placer des commandes de plus petites tailles, génératrices de crises, car ne pouvant jamais importer suffisamment de stocks pour satisfaire les besoins en gazoline de toute la République.

Sur ces entrefaites, le gouvernement et les compagnies pétrolières locales se retrouvent dans l'obligation de jongler avec les données, afin de rassurer la clientèle. Aussi, quand une nouvelle crise de produits pétroliers se profile à l'horizon, surgit une conspiration visant à donner le change aux consommateurs par rapport à la disponibilité ou non de ce produit.

Signalons que, chaque inconvénient qui surgit offre une occasion aux décideurs du pays de justifier l'indisponibilité de la gazoline. Les attaques des bandits dirigées contre le voisinage des terminaux où se trouvent entreposés les stocks importés servent d'excuses pour calmer les automobilistes. Au lieu de mener des actions ciblées, par le biais de la Police Nationale, pour tenir les malfrats en respect.

À la lumière de tous ces faits, les dispositions annoncées par le ministre du Commerce et de l'Industrie sont susceptibles de calmer, à brève échéance, les consommateurs. Mais aucune solution durable, à la crise énergétique, ne sera trouvée de sitôt. Car cette perturbation que connaît la distribution de ces produits, en Haïti, a des sources profondes et multiples. Il faut les attaquer toutes, y compris celles qui se trouvent au plus haut de l'administration de l'État.

L.J.

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 14

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

L'ACTUALITÉ EN VRAC

Suite de la page 3

s, au sein de la population civile ukrainienne. Vladimir Poutine, hier, mardi 19 juillet, se trouvait, en Iran, sa première visite à l'étranger depuis les hostilités à sens unique qu'il a déclenchées contre ce pays voisin, depuis le mois de février. Mais la « *victoire dans les 48 heures* », qu'il a prévue, tarde encore à se concrétiser. Aussi, part-il à la recherche de renfort.

Entre-temps, en Ukraine, le président Volodymyr Zelensky a révoqué, dimanche dernier (17 juillet) deux hautes personnalités de son entourage dont il doute de la loyauté. Il s'agit d'Ivan Bakanov, chef de sécurité de l'Ukraine, et d'Irna Venediktova, procureure générale. Il est rapporté que leurs départements collaboraient avec la Russie.

La première dame de l'Ukraine se trouve présentement, à Washington où, hier, mardi 19 juillet, elle a été accueillie, à la Maison-Blanche, par le couple présidentiel. Certaines informations disponibles font croire que Mme Olena Zelenska a pour mission de discuter avec les autorités américaines autour des pertes immenses, surtout humaines, que subit son pays, suite à l'agression russe. En marge de sa visite, à la Maison-Blanche, elle a eu un long entretien avec l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'ONU, Linda Thomas-Greenfield, ainsi qu'avec d'autres personnalités de l'administration.

Avant d'arriver à la Maison-Blanche, elle a visité le « *Musée en mémoire des victimes du communisme* », qui a été récemment inauguré, à Washington, où il lui a été octroyée une plaque dite des droits humains, au nom du peuple ukrainien, maintenant victime des Russes.

En clair, Mme Zelenska a du pain sur la planche, ayant rencontré, lundi, le secrétaire d'État Antony Blinken et Samantha Power, administratrice de la USAID. Aujourd'hui même, ce mercredi, elle doit s'adresser au Congrès américain qui, il y a deux mois, avait approuvé 40 milliards de dollars (40 000 000 000,00 $) en appui militaire, économique et humanitaire à l'Ukraine.

***La 8e session du Comité 6 janvier pour demain 21 juillet**

Bien que le Comité 6 janvier, enquêtant sur le coup d'État raté de Donald Trump, le 6 janvier 2021, qui voulait s'accrocher au pouvoir, coûte que coûte, ait déjà démontré, dans le cadre des sept premières séances tenues, que le président était l'instigateur du coup, on s'attend à d'autres surprises, surtout que deux anciens employés de la Maison-Blanche sous l'administration du président Trump – Sarah Matthews et Matthew Pottinger — feront partie des témoins demain soir. L'événement se déroulera à la télévision, à partir de 8 heures, heure de l'est.

***Jacqueline Charles, du Miami Herald à l'honneur!**

Nous applaudissons la décision de la « *National Association of Black Journalists* » (NABJ) de désigner Jacqueline Charles, journaliste vedette du quotidien *The Miami Herald*, « *Journaliste de l'année* ». Nos compliments à Jacqueline Charles !

Au cours de la conférence annuelle de la NABJ, du 3 au 7 août, à Las Vegas, Nevada, Mme Charles sera honorée lors de deux sessions : au « Lunch d'acceptation au « Hall of Fame », du vendredi 5 août, ainsi qu'au « Salut d'excellence aux récipiendaires distingués », le samedi 6 août.

Cette journaliste n'est pas à son tour d'essai faisant honneur au nom haïtien, de par ses origines. Depuis plus d'une décennie qu'elle milite au *Miami Herald*, couvrant toute la Caraïbe pour ce quotidien, elle s'est fait une réputation d'être à la pointe de l'information en ce qui a trait aux événements survenus en Amérique latine, surtout dans la Caraïbe. Puisque, si elle n'existait pas, il fallait la créer, car les reportages de Jacqueline Charles sur la situation d'Haïti ont grandement contribué à porter le cas d'Haïti devant la scène politique, aux États-Unis, au moment où d'autres organes de la grande presse viennent occasionnellement à la rescousse.

Elle faisait partie des finalistes, au fameux prix journalistique Pulitzer, à cause de ses articles, lors du tremblement de terre de 2010, en Haïti. Et, en 2011 déjà, la NABJ avait fait choix d'elle comme « *Journaliste de l'année* ». En 2018, elle s'était vue décerner le prix le plus prestigieux de Maria Moors Cabot, pour l'œuvre accomplie dans ses rubriques sur les Amériques.

Bravo, Jacqueline Charles ! Nous sommes fiers de vous. Excelsior !

***Rappel : 30 juillet rendez-vous avec le « *Luckiest Man* »**

Tel qu'annoncé dans la section en anglais de la précédente édition (page 7), le samedi 30 juillet, aura lieu la vente signature du livre « *The Luckiest Man Who Grew Up in an Engineered and Manufactured Poverty* » du Dr. Gérard Germain, à 4 h p. m, au 236 Ray Street, Freeport, L.I., code régional 11520.

Suivant le titre de l'ouvrage, le Dr. Germain, né en Haïti, est un homme chanceux pour avoir surmonté nombre d'obstacles pour, enfin, devenir ce médecin qui, se dédiant à sa profession, s'est aussi fait le défenseur de son pays natal.

Avant la série d'articles dans le *New York Times* (20-22 mai 2022), concernant la dette de milliards de dollars imposée à Haïti, par la France après notre indépendance gagnée sur le champ de bataille, le Dr. Germain avait, depuis 2019, plaidé la cause d'Haïti dans ce livre, exigeant des réparations de la part de la France, et pourquoi pas des États-Unis aussi, associé à l'appauvrissement d'Haïti ?

Rendez-vous à ne pas rater. Investir $25,00 dans le « *Luckiest Man* » vaut la peine. En sus de rencontre l'auteur médecin, prêt à signer la copie dont l'acquisition sera faite de l'ouvrage.

Pierre Quiroule II
20 juillet 2022
raljo31@yahoo.com

À CITÉ SOLEIL CONTINUE LE MASSACRE DE LA POPULATION DÉMUNIE

Le bilan s'alourdit : On parle de plus de 300 morts

Faut-il craindre un processus de nettoyage de personnes

Suite de la page 2

soit donné le signal du développement d'Haïti, alors que les espaces les plus convoités sont occupés par une couche d'habitants incapable d'assurer le financement souhaité, et dont on ne pourra pas prévoir la réaction, le moment venu d'entamer les négociations à la mise en train des projets ? Si les investisseurs étrangers appelés à s'engager dans ces contrats seraient disposés à dédommager les occupants de ces terres, il y a fort à parier que les dirigeants, quant à eux, ne s'y jetteraient pas à cœur joie.

En tout cas, vu l'indifférence des dirigeants du pays, face à ces tueries perpétrées périodiquement, dans les quartiers défavorisés, alors que les pays qui se disent défenseurs de la démocratie et des droits humains affichent une attitude complaisante, sinon se montrent discrets, par rapport à leurs positions avec les leaders du pays, il faut chercher les causes profondes de cette attitude jugée inacceptable, d'un côté comme de l'autre. Il y a un fait certain : l'attitude d'Ariel Henry et de ses collaborateurs, dans le dossier des affrontements des gangs armés, est, à tous les points de vue, criminelle, et celle de la communauté internationale, hypocrite. Ici encore, se trame un complot contre le peuple haïtien qu'il faut identifier avant de les combattre.

L.J.

Suite de la page 12

contre leurs adversaires, du 7 au 11 juillet, dans la compétition de la CAZOVA, à Trinidad, étaient d'un cran au-dessus, dans cette compétition. Ils ont fait la différence dans toutes les facettes du jeu. C'est une sélection haïtienne qui compte, dans son rang, les meilleurs. des deux dernières compétitions organisées par la FHV, dans le Nord et le Centre, qui ont servi de guide pour les entraîneurs, au moment du choix de ces jeunes U21, qui viennent de faire honneur au pays.

Certes, c'est Haïti qu'ils viennent de mettre en valeur à un moment où le pays est en train de sombrer dans le chaos. Les images qui viennent d'-Haïti, depuis quelques temps, nous font passer pour des pestiférés. Le sacre du volley-ball haïtien, au Trinidad, est encore un appel lancé aux responsables de ce pays, de créer un environnement propice aux jeunes, pour qu'ils puissent s'épanouir, grandir et profiter du sport, un art singulier. Cette victoire est aussi un appel à l'État haïtien pour qu'il assume ses responsabilités vis-à-vis des athlètes haïtiens, vis-à-vis des jeunes sportifs, en un mot, vis-à-vis du sport. Sans un cadre légal d'organisation du mouvement sportif, les acteurs, qui interviennent dans ce secteur, qu'ils soient animés de bonne volonté ou pas, ne pourront jamais, sans l'aide régulière et encadrée de l'État, porter le sport vers les plus hauts sommets. Bravo au volley-ball haïtien, chapeau au dévouement et à la détermination sans faille de la présidente de la Fédération haïtienne de volley-ball, Margareth Graßham.

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 15

OU GEN DWA POU VOTE NAN LANG OU

Ou ka mennen yon entèprèt nan izolwa vòt la.

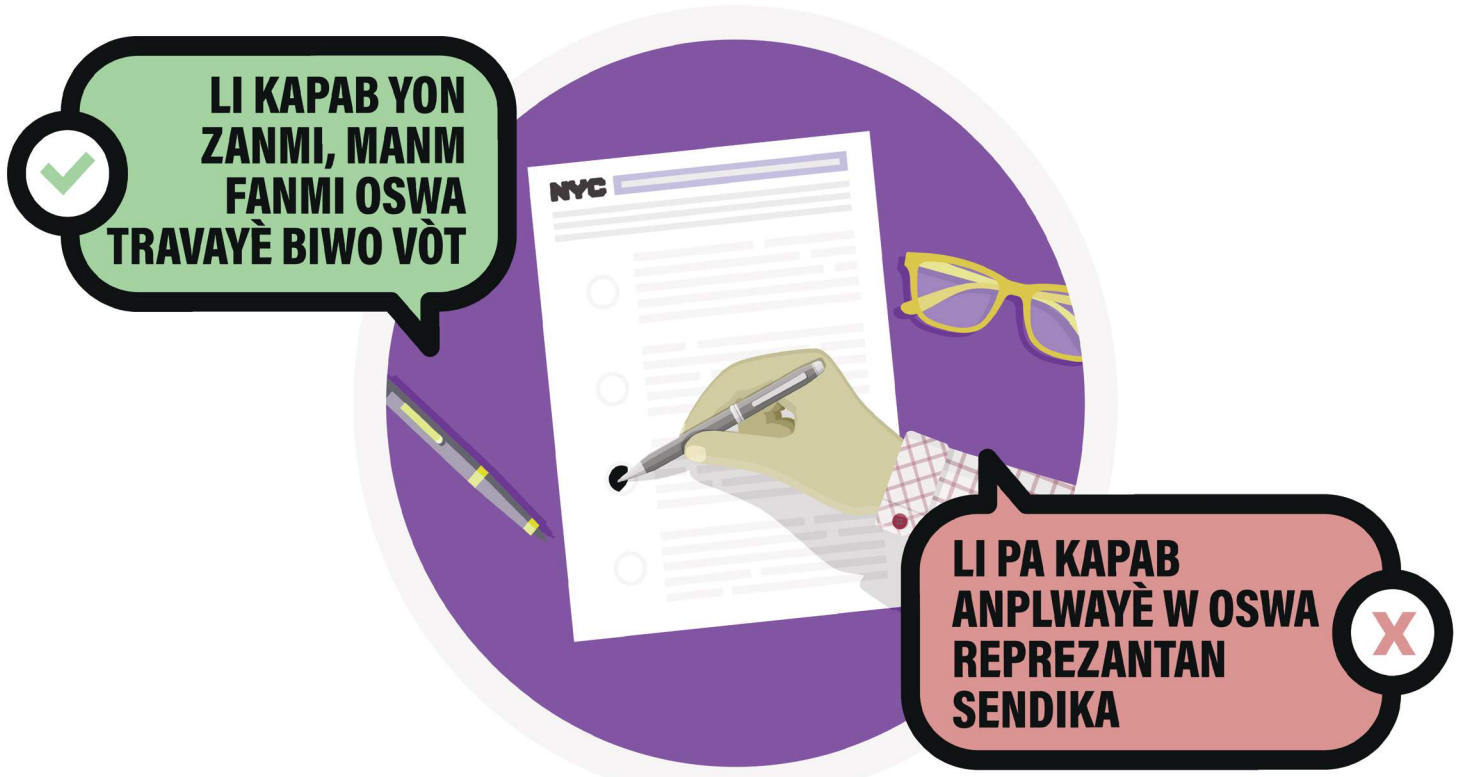

ELEKSYON PRIMÈ MWA JEN

DIMANCH	LENDI	MADI	MÈKREDI	JEDI	VANDREDI	SAMDI
12	13	14	15	16	17	18 VÒT BONÈ KÒMANSE
19	20	21	22	23	24	25
26 VÒT BONÈ FINI	27	28 JOU ELEKSYON	29	30		2

Komisyon Angajman Sivik la pral gen entèprèt nan lang yo chwazi yo ak biwo vòt yo

VIZITE participate.nyc.gov to learn more.

NYC Civic Engagement Commission

Journal 20 - 27 juillet 2022.qxp_HO 7/20/22 4:24 AM Page 16

Sports

TERRIBLE DÉSILLUSION POUR L'ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE FIFA

Haïti rate la qualification directe pour le Mondial

Battue par USA (3-0), l'équipe haïtienne a vaincu le Mexique (3-0), puis perd devant la Jamaïque (4-0)

Par Jacques Brave

Un rêve changé au cauchemar

Des millions d'Haïtiens ont connu une nuit cauchemardesque, ce lundi soir, 11 juillet. Dans tous les foyers haïtiens, à travers le monde, ce fut un terrible une grosse désillusion : dans la conjoncture de souffrance et désespérée du peuple, le pays, à la faveur de la victoire sur le Mexique, qui était la première de l'histoire, le pays trouva brusquement un espoir auquel s'accrocher, ayant battu nettement l'équipe aztèque (3-0). On se croyait déjà au Mondial. La victoire sur le Mexique, et encore par un score sans appel. a soulevé une fièvre, un vent d'euphorie, du Nord au Sud, dans la diaspora, qui rappelait les grands moments d'effervescence vécus en 1969, en 1974, lors de ces historiques campagnes de Coupe du monde de l'Équipe nationale.

Cette situation inattendue avait soulevé un vent d'allégresse, une grande attente; et ainsi on a vécu, un lundi soir d'angoisse. Ainsi, à l'heure tardive du match (10 heures p.m.) tout Haïti était branché, dans l'attente d'une explosion de joie, pour vivre une nuit de folie, le score, face aux USA (3-0), était prometteur. Alors, le 3-0 implacable contre le Mexique nous a bouché les yeux et masquer les carences graves de notre Sélection féminine, démantibulée depuis décembre, à tous les niveaux, ce succès devenant l'arbre qui a masqué une forêt de décisions inopportunes, nous sommes forcés, après la déception de cette humiliation, d'admettre la triste réalité de notre football disloqué depuis deux ans.

À Monterrey, Mexique, une joueuse haïtienne aux prises avec des footballeuses américaines.

Corventina : Ascension continue

Melchie Daëlle Dumornay a été l'une des satisfactions, à Monterrey. Bien qu'elle ait peu joué, depuis deux ans, la petite merveille mirebalaisienne passait dans, cette CONCACAF 2022, un test difficile, puisqu'il fallait confirmer toutes les distinctions dont elle fait l'objet, dans la presse mondiale de grand espoir du football féminin. L'opportunité était belle, lors de ce match contre les mégas stars américaines championnes du monde;

En effet, la Corven a crevé l'écran, et dans ce match de la région la défense américaine « *te gen job* ». Ces déboulés ou raids, balle aux pieds, les changements brusques de rythme ont fait mal à la défense réputée imperméable des championnes. Une première fois, elle a brûlé la politesse à toute la défense américaine et sa pichenette à rebondi miraculeusement sur la poitrine de la portière. Une deuxième fois, elle a fait une ouverture lumineuse sur Nérilia, qui a entraîné le penalty, dommage raté de peu.

La prestation de Corventina a fait l'objet d'un beau commentaire de Brianna Scurry, l'ancienne gardienne championne du monde avec les USA, qui déclarait sur CBS : « *Avec Corven, Haïti dispose d'une sacrée joueuse, entourée par quelques autres bonnes joueuses, l'équipe féminine d'Haïti est excellente et mérite une bien meilleure position au classement FIFA des équipes nationales féminines, en plus très jeunes* ».

En gros, l'équipe décevante, humiliée par la Jamaïque, nous a ramenés à la réalité, en nous rappelant que le miracle en football s'accomplit, peut-être sur un match; mais sans une préparation à la hauteur de nos ambitions et en voulant se qualifier pour une phase finale de Coupe du monde, la déception sera au rendez-vous.

Dans un groupe aussi relevé avec quatre prétendants, à la qualification, l'espoir d'Haïti, au départ, était d'éviter d'être éliminée prématurément, et donc de terminer, au moins en troisième position, pour espérer se qualifier, à l'occasion des barrages intercontinentaux du début de 2023. On se console en reportant nos espoirs de Mondial à février 2023.

Barrages en Océanie en février 2023

Suite en page 12

QUALIFICATION MONDIAL U20 2023 ET JEUX OLYMPIQUES 2024

Les leçons à tirer de l'exploit de la République dominicaine, qualifiée pour le Mondial U23 et les JO de Paris 2024

Par Ricot Saintil

La sélection des moins de 20 ans de la République dominicaine a déjoué tous les pronostics de la dernière phase des éliminatoires de la Concacaf du mondial de cette catégorie, en se qualifiant pour le Mondial Indonésie U20 2023 et les Jeux olympiques Paris 2024. Un parcours exceptionnel, qui a débuté en novembre 2021, dans l'avant dernier tour de qualification, qui a donné droit au premier de chaque groupe de se qualifier directement pour les 8e de finale de la dernière phase des éliminatoires. Les Dominicains, en novembre dernier, sont sortis victorieux du groupe B, après des victoires sur Anguilla (6-0), Saint-Martin (2-0), Belize (2-0) et un match nul contre Saint Lucie (2-2).

Intégrant directement la phase à élimination directe de la dernière phase, la Sélection dominicaine n'a pas fait les choses dans la dentelle. Contre le Salvador, en 1/8e de finale, elle s'est imposée, 5 buts à 4, pour se hisser en 1/4 de finale contre la Jamaïque, qu'elle a battue (1-0), arrachant par la même occasion sa qualification pour le Mondial Indonésie 2023. Une première dans l'histoire pour la République dominicaine, toute catégorie confondue. En ½ de finale, contre le Guatemala, les Dominicains ont réussi l'exploit d'atteindre la finale après un match nul (2-2) et (4-2) dans la séance des tirs au but. Cette victoire leur donne droit aux de participer, pour la première fois, aux Jeux olympiques, dans une discipline qu'ils ne s'y attendaient pas, le football.

Des membres de l'Équipe de foot dominicaine qui vent de faire l'histoire pour leur pays.

C'est un exploit majuscule que viennent de réaliser les petits Dominicains. Dans cette catégorie, les Haïtiens ont toujours cassé leurs dents. Les Grenadiers des moins de 20 ans n'ont jamais réussi à se qualifier pour un Mondial. Cette année, la porte était pourtant grande ouverte pour une qualification de l'équipe haïtienne. Le parcours, qui l'attendait, était nettement à sa portée, malheureusement la marche devenait trop haute pour une Sélection haïtienne constituée seulement 15 jours avant la compétition. Les chances de qualifications étaient beaucoup trop minces, l'irresponsabilité des dirigeants de la Fédération haïtienne de football (FHF) a pris le dessus sur la volonté des petits Grenadiers, qui ont cru, jusqu'au bout, pouvoir mettre en déroute des équipes qui ont connu des mois de préparation. Ce coup double de la République dominicaine, paradoxalement n'a pas provoqué colère et indignation au sein de la population haïtienne. Les dirigeants haïtiens ne se sentent pas concernés par cette qualification dominicaine, pourtant ils le devraient. Ce n'est pas surtout l'élimination des Grenadiers qui devrait nous interpeller, c'est, de préférence, la qualification des Dominicains, qui devrait nous agacer, nous déranger au point de tout remettre en question.

Le football, jusqu'ici, restait, la seule source de fierté d'Haïti, face à la République dominicaine. Dans tous les autres domaines, nos voisins dominicains ont plusieurs longueurs d'avance sur nous. Ils ont retrouvé, depuis plusieurs années, une stabilité politique qui a des conséquences positives sur leur économie ne cessant de croître. Ils ont construit des infrastructures routières, développé leur potentiel culturel et touristique, leurs écoles et universités sont compétitives, c'est un pays tourné vers le progrès. Par rapport à nous, il n'y a pas de véritable comparaison. Nous sommes, depuis plus de 30 ans,

Suite en page 12